



02

Rapport sur les comptes combinés
du Conseil d'Administration du 10 mai 2016
à l'Assemblée Générale Mixte du 30 juin 2016

- 02 > **Éléments de contexte**
- 05 > **Présentation du groupe Covéa**
- 09 > **Le groupe Covéa : faits marquants et chiffres clés 2015**
- 12 > **Perspectives**

14

Comptes combinés 2015

- 14 > **Bilan combiné**
- 16 > **Engagements reçus et donnés**
- 17 > **Compte de résultat combiné**

19

Annexe aux comptes combinés

51

Rapport des Commissaires aux Comptes
sur les comptes combinés



Rapport sur les COMPTES COMBINÉS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 10 MAI 2016 À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 30 JUIN 2016

1. Éléments de contexte

1.1

L'environnement économique et les marchés financiers en 2015

L'environnement économique

L'année 2015 est marquée par une croissance de la production mondiale en demi-teinte, à 3,1 % contre 3,4 % en 2014. L'embellie constatée au sein de la zone euro s'est avérée insuffisante pour prendre le relais d'une activité qui s'est essoufflée dans les pays anglo-saxons et a déçu au Japon. Si la baisse générale du prix des matières premières, pétrole en tête, a été bénéfique aux pays consommateurs (Europe et Inde notamment), elle a lourdement pesé sur les économies des pays producteurs (Russie et Brésil en particulier). La croissance du PIB chinois a, quant à elle, atteint son plus faible niveau en 25 ans, lestée par le renchérissement du coût du travail, la diminution des exportations et l'atonie du marché intérieur. Globalement, le ralentissement de l'activité mondiale en 2015 s'est accompagné de pressions déflationnistes accrues.

Aux États-Unis, la croissance est stable en 2015. La consommation des ménages américains est demeurée robuste et le taux de chômage a poursuivi sa décline, à 5 % de la population active. L'année 2015 marque un tournant vers la normalisation de la politique monétaire américaine, avec le relèvement du taux directeur de la Réserve Fédérale, amorcé en décembre après plus de 7 ans de politique accommodante.

Dans la zone euro, le taux de croissance du PIB a enregistré sa meilleure performance depuis 2011. Cette progression est cependant en deçà des attentes, générées par une combinaison de facteurs favorables en 2015 : dépréciation de l'euro de plus de 10 % sur l'année face à la monnaie américaine et de près de 8 % face à la livre sterling, taux

d'intérêt bas grâce à la poursuite par la BCE de sa politique monétaire accommodante, baisse du coût des matières premières.

En France, la croissance a connu une reprise modérée, à 1,2 % contre 0,2 % en 2014, soutenue par la consommation des ménages et l'investissement des entreprises. Cette progression est toutefois en deçà de la moyenne de la zone euro (+ 1,5 %) et de la performance enregistrée par l'Allemagne (+ 1,7 %), le Royaume-Uni (+ 2,2 %), l'Espagne (+ 3,2 %) ou le Portugal (+ 1,6 %).

L'environnement financier

Les marchés obligataires

En 2015, la combinaison de taux de dépôt négatifs, des achats massifs de la BCE et de l'absence d'inflation a fortement soutenu les obligations de la zone euro. Les maturités courtes en particulier ont continué leur chute inexorable en territoire négatif. La volatilité du marché s'est néanmoins reportée sur les taux longs qui ont connu une forte amplitude en 2015 et une évolution orientée vers une légère hausse. De nouveaux plus bas historiques ont été enregistrés au printemps sur toutes les maturités (dont 0,33 % pour le taux 10 ans français). Finalement, sur 2015, la courbe des taux a pivoté autour de la maturité 7 ans (baisse des taux en deçà, hausse des taux au-dessus de cette maturité pivot).

L'action de la BCE a écarté au cours de l'année le risque d'une nouvelle crise des dettes souveraines. Certains pays connaissent néanmoins des situations difficiles sur le plan politique (Espagne, Portugal) ou

économique (Grèce). L'amorce de normalisation des taux directeurs par la Fed, largement anticipée par les marchés, n'a eu qu'un modeste effet sur les taux 10 ans américains (+ 10 pb à 2,27 %) ; les maturités plus courtes ont logiquement réagi de façon plus marquée (+ 30 pb environ).

Si la recherche de rendement est toujours présente chez les investisseurs, la prime de risque moyenne sur les dettes privées s'est élargie (+ 40 bp) et a retrouvé son niveau de 2012. Cette détérioration du marché du « crédit » a principalement pour origine la dégradation de la situation économique faisant craindre une hausse du risque de défaut, particulièrement sur les secteurs des matériaux de base et de l'énergie. À ce titre, la sous-performance du marché obligataire américain à « haut rendement » a été marquée en 2015, pour les émetteurs du secteur de l'énergie et des métaux en particulier. Le marché du haut rendement européen, où ces secteurs sont moins représentés, a maintenu ses performances (en légère hausse).

Actions

Des annonces favorables, concernant le plan d'assouplissement quantitatif de la BCE (60 Md€ par mois minimum jusqu'en septembre 2016) ou les résultats probants des entreprises, ont dopé les places boursières de la zone euro en début d'année.

Les marchés actions ont toutefois été rattrapés par des tensions géopolitiques puis à partir de l'été par les inquiétudes sur la croissance des pays émergents (Chine en tête). Les attermolements de la banque centrale américaine quant à l'annonce, jugée tardive, du relèvement de ses taux directeurs ont également nourri la volatilité des marchés.

Au final, l'année 2015 est restée malgré tout positive pour le CAC 40 avec une progression de 8,5 %. La Bourse de Francfort a bénéficié comme la Bourse de Paris des annonces de la BCE et de l'affaiblissement de l'euro ; le DAX a ainsi gagné 9,8 % sur l'année. Le FTSE 100 londonien, sensible au cours des matières premières, a en revanche enregistré l'une des performances les plus décevantes parmi les places boursières mondiales, avec un recul de 4,9 %. Enfin aux États-Unis, si le Nasdaq Composite a progressé de 5,7 %, porté par un regain d'enthousiasme pour les valeurs technologiques, le Dow Jones a cédé 2,2 % sur l'année, handicapé notamment par des valorisations devenues élevées et un essoufflement avéré de la croissance US.

Immobilier

Investissement tertiaire - France

Après trois années de stagnation autour de 15,5 Md€, et une première reprise significative en 2014 (22,6 Md€), le montant investi en immobilier tertiaire banalisé en France (i.e. bureaux, commerces, entrepôts et locaux d'activité) a de nouveau progressé en 2015 atteignant 24 Md€. Le marché a retrouvé le niveau de l'année 2006, bénéficiant toujours d'un afflux massif de capitaux lié notamment au faible

coût du capital, malgré une conjoncture économique incertaine.

Contrairement à l'année 2014 qui avait été marquée par la réalisation d'opérations de très grande taille (plus de 500 M€), les acteurs se sont recentrés en 2015 sur des projets de 100 à 200 M€ (36 % des investissements) ou de taille inférieure (32 %), délaissant, faute d'offres, les transactions de taille très importante.

Le taux de rendement « prime » des bureaux parisiens a connu, dans ce climat, un recul historique, s'établissant à 3,25 % en fin d'année. Ce niveau égale désormais les taux de rendement londoniens. Dans ce contexte, les investisseurs ont poursuivi leur politique de repositionnement vers des classes d'actifs « Value-added » (couple risque-rentabilité moyen) et « Opportunistic » (couple risque-rentabilité élevé) en France entière, l'investissement en régions ayant progressé de 4,1 % en 2015.

Le commerce a confirmé son attractivité malgré une baisse des montants investis à 4,5 Md€ contre 7,2 Md€ en 2014.

Transactions locatives - Île-de-France

Le marché francilien s'est bien tenu en 2015 avec 2,2 millions de m² placés, en légère hausse par rapport à 2014. Ce niveau demeure cependant en deçà de la moyenne décennale de 2,3 millions de m².

Les marchés qui ont enregistré les meilleures performances sont ceux de Paris et de la Boucle Sud (Boulogne, Issy-les-Moulineaux). Le secteur de La Défense, après un redressement en 2014, s'est à nouveau contracté (- 44 %). Par ailleurs, le stock de surfaces disponibles a légèrement diminué en 2015, repassant sous la barre des 4 millions de m² (3 906 000 m²).

Logement neuf (données T3 2015)

Dans le secteur résidentiel, la construction de logements est restée stable avec plus de 351 000 logements mis en chantier pour l'année 2015 (+ 0,3 %). Le volume des ventes de logements neufs a redémarré sur l'année 2015 et les prix se sont stabilisés.

Logement ancien (données T3 2015)

Pour les logements anciens, les prix sont restés stables à Paris (- 0,9 % en variation annuelle) et ont baissé en province (- 1,9 %).

Les dispositions législatives tendant à plafonner les loyers à Paris laissent à penser que le rendement des placements résidentiels fléchira dans les années à venir.

PLUS-VALUES LATENTES À FIN 2015

Les plus-values latentes des entreprises d'assurance du Groupe s'élevaient à fin 2015 à 13,1 Md€ contre 13,9 Md€ à fin 2014. Cette baisse résulte principalement de la légère remontée des taux à fin 2015 et de la réalisation d'importantes plus-values actions dans un contexte boursier favorable.

GESTION D'ACTIFS DU GROUPE COVÉA

Covéa Finance est la société de gestion de portefeuille du groupe Covéa. Avec plus de 90 Md€ d'actifs gérés, elle est la 10^e société de gestion française. Au 31 décembre 2015, elle gérait 55 fonds et disposait d'un encours en actions de 14,8 Md€.

COVÉA IMMOBILIER

Covéa Immobilier mutualise les moyens et les savoir-faire des trois marques dans le domaine de la gestion du patrimoine immobilier, que ce soit en matière d'immeubles de placement ou d'exploitation.

À fin 2015, le patrimoine immobilier de placement détenu par Covéa s'élève à 4,4 Md€. Il est composé de 229 immeubles, représentant plus de 654 000 m². Ces actifs sont situés essentiellement en Île-de-France. Ils se répartissent à 60 % en immobilier de commerce et de bureau et à 40 % en immobilier résidentiel. Le patrimoine d'exploitation est constitué de 1 055 sites totalisant 561 000 m² de bureaux et d'agences commerciales.

1.2

Assurances de personnes

1.2.1 • Assurance vie et capitalisation⁽¹⁾

En 2015, la collecte nette de l'assurance vie a progressé pour s'établir à 24,6 Md€ contre 22,6 Md€ en 2014. Elle est concurrencée par le Plan Épargne Logement (PEL) qui a également réalisé une année de collecte en forte hausse. En raison de leur faible taux de rémunération, les épargnants se sont en revanche détournés du livret A et du Livret de Développement Durable qui enregistrent une décollecte de 11 Md€.

Dans un contexte de taux historiquement bas, le rendement moyen des contrats d'assurance vie en euros s'élève à 2,3 % à fin 2015 (contre 2,5 % en 2014) et à 4,1 % pour les supports en unités de compte (contre 5,9 % à fin 2014).

Les cotisations d'assurance vie et de capitalisation individuelles ont progressé de 5 %, les versements sur les supports euros étant en légère baisse et ceux sur les supports en unités de compte en hausse de 32 %. À fin 2015, les supports en unités de compte représentaient 20 % de la collecte brute (contre 15,5 % en 2014).

Comme en 2014, le montant global des provisions mathématiques gérées a progressé de 4 % (dont +3 % pour les provisions mathématiques des supports euros et +9 % pour les provisions mathématiques des supports unités de compte).

1.2.2 • Santé et Prévoyance

Les cotisations individuelles d'assurances de soins de santé et de prévoyance ont progressé de 1 % à fin 2015 (3 % en 2014). Les cotisations d'incapacité, invalidité, dépendance et décès accidentels ont augmenté de 4 %. Sur le segment des soins de santé, elles sont en retrait de 2 % sous l'effet cumulatif d'un environnement concurrentiel accru, de la généralisation de la complémentaire santé à tous les salariés des entreprises privées au 1^{er} janvier 2016 et de la modification de la législation relative à la couverture des frontaliers suisses.

Le niveau des prestations a augmenté de 2 % après une progression de 1 % en 2014. Cette hausse émane de la prévoyance (+6 %, comme en 2014), les frais de soins demeurant stables par rapport à l'an passé.

(1) Contrats d'assurance en cas de vie, en cas de décès et de capitalisation.

COLLECTE VIE FRANCE

À fin 2015, la collecte brute s'élève à 4,2 Md€ en progression de 4,1 %. En épargne retraite, la collecte brute s'établit à 3,9 Md€, en hausse de 3,3 % par rapport à 2014 et la collecte nette ressort à 824 M€, soit une croissance de 11,6 % à fin 2015. La collecte sur les contrats en unités de compte augmente de 39 % et représente près de 10 % de la collecte totale à fin 2015.

TAUX SERVIS AUX ASSURÉS

Les performances enregistrées par les actifs du Groupe ont permis de servir sur les principaux contrats des taux de rendement de 2,8 % pour GMF Vie, de 2,51 % à 2,75 % pour MAAF Vie et de 2,35 % à 2,85 % pour MMA Vie, tout en dotant la provision pour participation aux bénéficiaires qui représente 4,5 % de l'encours en euros à fin 2015 contre 3,1 % en 2014.

1.3

Les assurances de biens et de responsabilité

1.3.1 • Les cotisations

Le marché français des assurances de biens et de responsabilité a connu une croissance de 1,5 % légèrement plus faible qu'en 2014 (+2 %). Cette croissance a été réalisée dans un contexte économique toujours morose et un marché très concurrentiel avec l'entrée en vigueur de la loi consommation (loi Hamon) au 1^{er} janvier 2015.

Comme les années précédentes, le marché des particuliers a enregistré une évolution plus favorable (+2,5 %) que celui des professionnels et entreprises,

resté atone. Au global, la croissance a encore été captée par les sociétés sans intermédiaires et les bancassureurs qui progressent de 3 % alors que les sociétés avec intermédiaires stagnent.

Le marché de l'assurance automobile, en progression de 1,5 %, a bénéficié de la reprise des immatriculations de véhicules neufs (+6,8 %) et du dynamisme du marché de l'occasion (+2,1 %).

Les cotisations de l'assurance des dommages aux biens des particuliers ont progressé de 3,5 % contre 4 % à fin 2014. Le marché des dommages aux biens des professionnels a gagné 1,5 % (+1 % en 2014). Les segments artisans-commerçants-prestataires de services ont cru plus nettement (+2,5 %) alors que les risques industriels sont restés éteints.

L'assurance des catastrophes naturelles a enregistré une hausse de cotisations de 1,5 % (+2,3 % en 2014).

COVÉA SUR LE MARCHÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE

1^{er} assureur en France sur le marché de l'assurance automobile (4 roues) avec une part de marché de 19,8 %⁽²⁾, Covéa réalise un chiffre d'affaires de 3,6 Md€ à fin 2015, en progression de 1 %.

(2) Source Argus 2014

1.3.2 • Les prestations

En 2015, la sinistralité s'est contractée de 3,5 % après 3 années consécutives de hausse (2,7 % en 2014, 3 % en 2013, 6 % en 2012). L'année 2015 a été marquée par une diminution du coût des événements climatiques.

Sur le marché de l'automobile, l'année 2015 a enregistré :

- Une hausse de la mortalité routière mais une légère baisse du nombre de blessés (sinistres RC corporels en baisse de 2 %).
- Une augmentation des fréquences de sinistres RC matériels (+ 2 %).
- L'augmentation du coût moyen des dommages matériels qui s'ajoute à celle observée depuis plusieurs années pour les sinistres corporels (meilleure prise en charge des dommages, inflation

des coûts des indemnisations accordées par les juridictions aux victimes d'accidents corporels, revalorisation des rentes transférées du FGAO⁽¹⁾ aux assureurs depuis le 01/01/2013).

Sur le marché des dommages aux biens des particuliers, la sinistralité a baissé à fin 2015, en raison des conditions climatiques favorables et de la baisse du nombre de cambriolages.

La sinistralité 2015 des assurances dommages aux biens des professionnels a progressé de 2 % avec une évolution contrastée entre les risques industriels (+ 15 %) et les autres risques (environ + 1 %).

Après un début d'année clément, les événements du second semestre, dont les inondations dans le Sud-Est début octobre, positionnent la sinistralité de l'assurance des catastrophes naturelles dans la moyenne des 20 dernières années.

(1) Fonds de Garantie des Assurances Obligatoires

COVÉA EN DOMMAGES AUX BIENS DES PARTICULIERS

Le chiffre d'affaires Covéa en dommages aux biens des particuliers en France progresse de 4,1 % et atteint 1,7 Md€ à fin 2015. Avec une part de marché de 17,8 %⁽²⁾ en assurance multirisque habitation, Covéa occupe le 1^{er} rang sur ce marché.

COVÉA SUR LE MARCHÉ DES PROFESSIONNELS ET ENTREPRISES

En France, le Groupe réalise un chiffre d'affaires de 2,6 Md€, en progression de 3,4 % par rapport à 2014 et est le 3^e assureur sur ces marchés.

(2) Source Argus 2014

2. Présentation du groupe Covéa

2.1

Identité et stratégie du Groupe

Covéa est un groupe d'assurance mutualiste solide, moderne et responsable. En constante évolution, il noue et gère des relations financières fortes et durables avec les entreprises affiliées, dont il a pour mission de veiller à la pérennité et au développement.

Covéa rassemble les mutuelles MAAF, MMA et GMF. À travers leur adhésion à la SGAM Covéa et leur prise de participations dans Covéa Coopérations, elles affirment leur primauté institutionnelle.

La primauté stratégique s'exerce au niveau de Covéa, la déclinaison opérationnelle relevant des différentes marques du Groupe au travers de la relation avec les clients-sociétaires. Le modèle de gouvernance ainsi structuré apporte à l'ensemble des sociétés, à leurs clients-sociétaires, à leurs salariés et à leurs partenaires, une sécurité, une solidité et une cohérence forte.

Dans le cadre de son Plan Stratégique Budgétaire et Financier, le Groupe s'appuie sur cinq leviers pour proposer la meilleure expérience d'assurances à ses clients, conforter son modèle unique de développement et poursuivre sa dynamique de développement rentable.

Une offre de services enrichie pour un développement ciblé et rentable : Les orientations stratégiques reposent sur une vision à long terme combinant durabilité, rentabilité et régularité de la performance. Le développement recherché se caractérise par des gains réguliers de parts de marchés sur des segments choisis.

La recherche de la meilleure expérience client débanalisant l'assurance : D'ici à 2020, le Groupe souhaite intensifier le développement de nouvelles expériences clients, plus simples et plus personnalisées, quel que soit le canal d'interaction choisi par le client-sociétaire. Dans ce cadre, le programme « Ambition Clients 2020 » a pour but de fournir à nos clients « les meilleures expériences d'assurances ».

Une transformation digitale pour construire une entreprise unique et humaine : La transformation des ressources humaines s'organise autour de la modernisation et la simplification des statuts et de la culture digitale permettant d'accompagner la construction d'une entreprise unique et les mutations du secteur de l'assurance. Dans ce cadre, le Groupe a notamment pour objectif la mise en place d'un statut commun à ses collaborateurs à horizon 2018.

La performance et l'excellence opérationnelle : Le Groupe améliore en permanence sa capacité à être opérationnellement plus compétitif tout en continuant à positionner la relation client au cœur de sa stratégie. Le renforcement de la connaissance des risques, avec notamment les technologies « Big data », la maîtrise des frais généraux et la consolidation des systèmes d'information constituent les principaux leviers de la performance opérationnelle.

Une solidité financière permanente : La stratégie de Covéa reflète un niveau d'appétence modéré et ciblé au risque et a pour objectif de maintenir un haut niveau de solidité financière pour être en capacité de supporter de sévères scénarii de chocs techniques, financiers ou opérationnels.

2.2

Organisation juridique et financière

La SGAM (Société de Groupe d'Assurance Mutuelle) est la société faitière du groupe Covéa. Les liens entre la SGAM Covéa et les sociétés affiliées sont régis par une convention d'affiliation.

Les sociétés affiliées à la SGAM Covéa sont réunies en quatre familles, en vertu d'une disposition de leur convention d'affiliation :

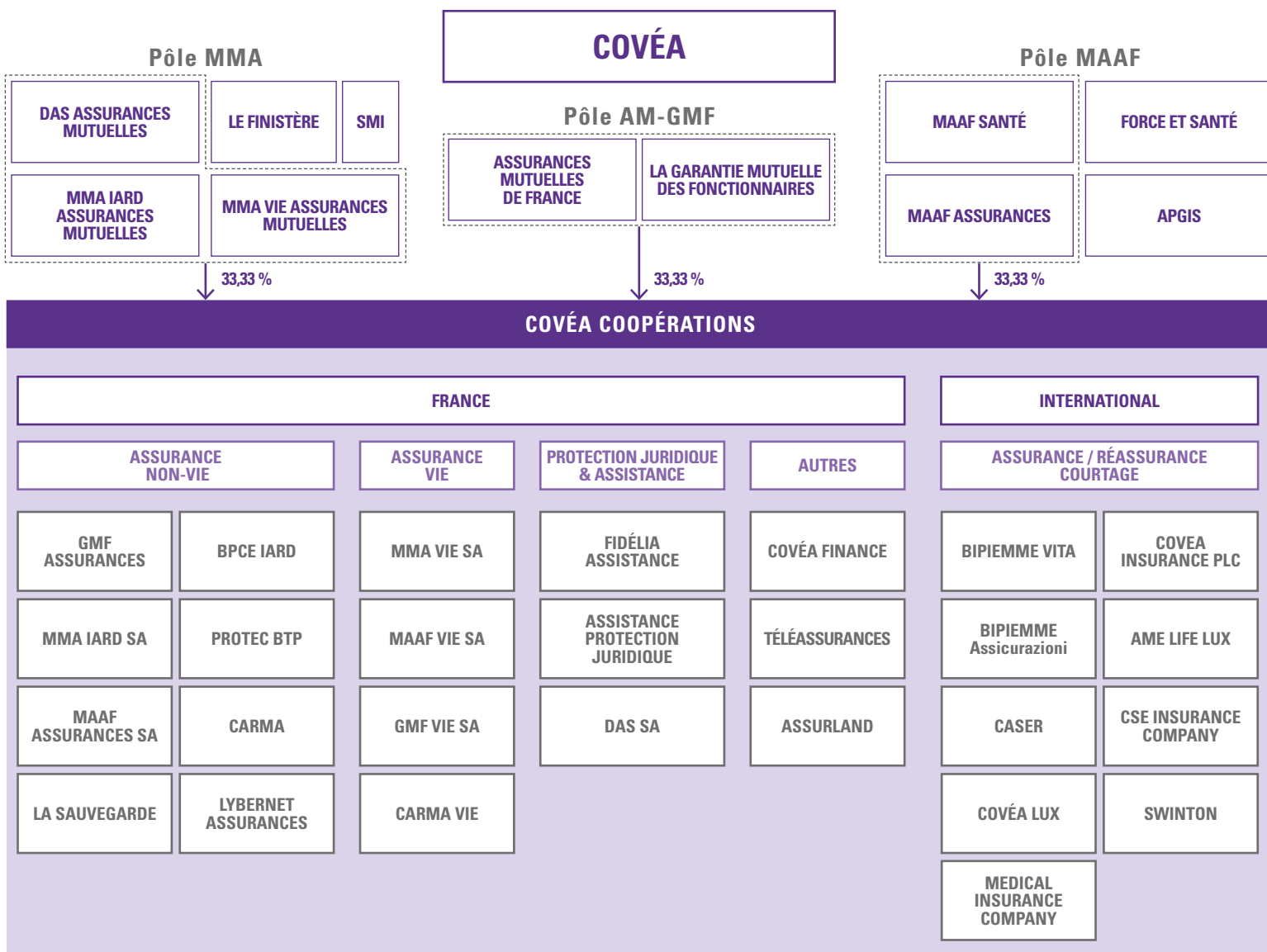
- Famille MMA : MMA IARD Assurances Mutuelles, MMA Vie Assurances Mutuelles, DAS Assurances Mutuelles, Le Finistère, SMI ;
- Famille MAAF : MAAF Assurances, MAAF Santé, Force et Santé, Apgis ;
- Famille AM : Assurances Mutuelles de France ;
- Famille GMF : La Garantie Mutuelle des Fonctionnaires.

Le groupe Covéa a procédé en 2012 à une réorganisation juridique et financière aboutissant à la mise en place d'une structure pivot, Covéa Coopérations, société anonyme positionnée entre les principales mutuelles affiliées à Covéa et leurs filiales opérationnelles.

La poursuite des opérations en 2013 a conduit à la détention à égalité de Covéa Coopérations par chacun des pôles mutualistes. Covéa Coopérations détient ensuite directement ou indirectement la totalité du capital des sociétés opérationnelles du Groupe.

Dans la continuité de cette réorganisation, des actions visant à simplifier la structure juridique du Groupe ont été menées en 2014 et 2015. Ces opérations n'ont pas d'impact sur le rôle et la place des mutuelles, des marques et l'activité opérationnelle des sociétés.

ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ DU GROUPE COVÉA AU 31 DÉCEMBRE 2015



2.3

Gouvernance opérationnelle du groupe Covéa au 31 décembre 2015

Dans la ligne de la réorganisation opérée en 2013, le Groupe a mis en place en 2015 une organisation axée sur une plus grande transversalité, afin d'améliorer la compétitivité des marques, d'optimiser la gestion opérationnelle et de relever les défis de l'avenir.

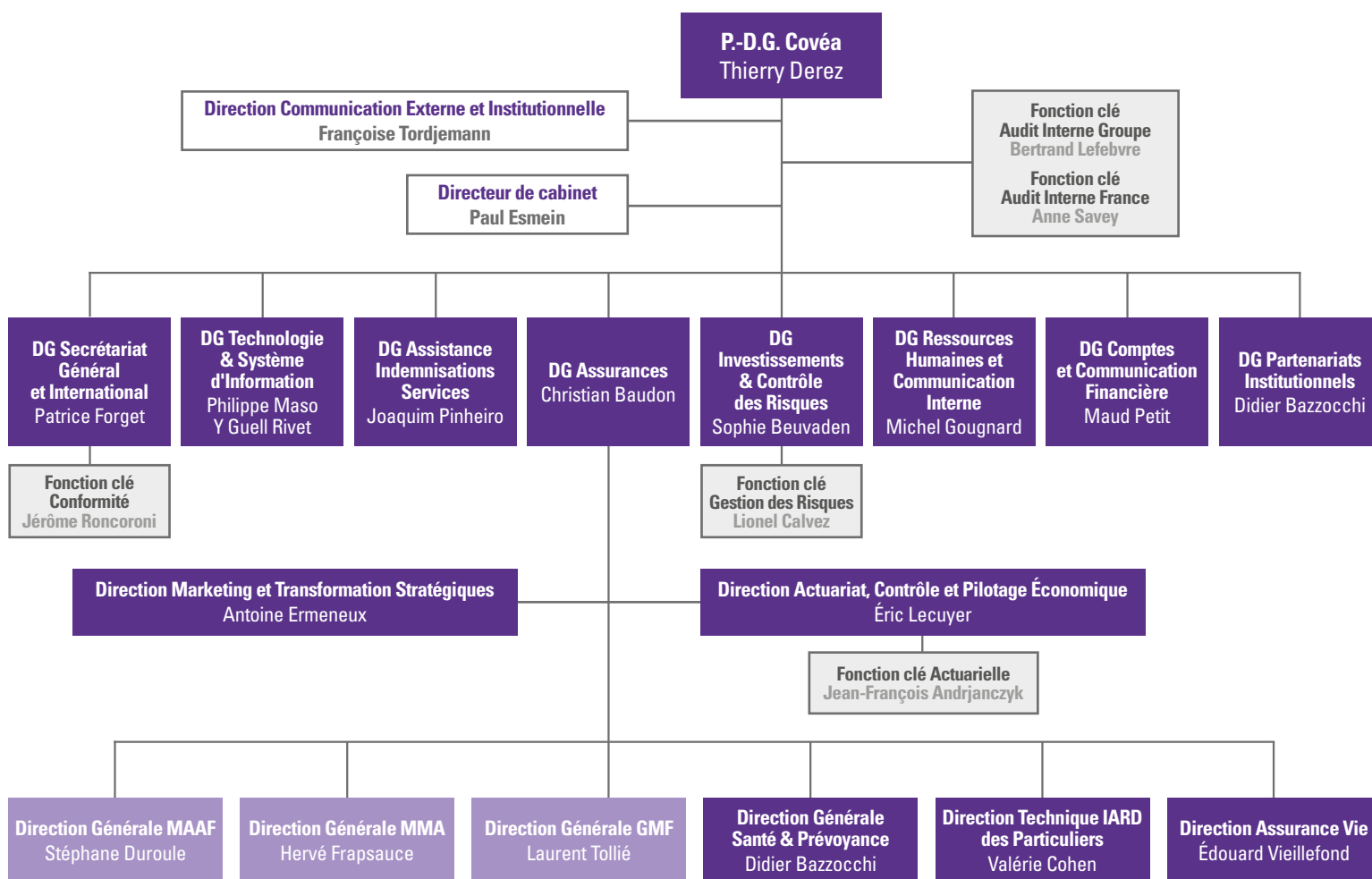
Ainsi, à compter du 2 février 2015,

- La Direction Générale Assurances est complétée par une Direction Technique IARD des Particuliers, une Direction Marketing et Transformation Stratégiques et une Direction Assurance Vie.
- La Direction Générale Ressources Humaines et Communication Interne est mise en place avec pour perspective l'harmonisation des statuts des collaborateurs.
- La Direction Générale Secrétariat Général et International, déjà en charge des acceptations, a désormais compétence sur les cessions en réassurance.
- La Direction Générale Comptes et Communication Financière est créée. Elle regroupe les comptes sociaux des entités et les comptes combinés, ainsi que la notation financière du Groupe.

Avec l'entrée en vigueur de Solvabilité 2, le Groupe a par ailleurs procédé à la nomination des quatre fonctions clés au sens de la Directive. Placées directement ou indirectement sous l'autorité de la direction générale, les fonctions clés sont positionnées au niveau du Groupe et sont également nommées dans la plupart des sociétés, afin de matérialiser le contrôle du Groupe et de mutualiser les compétences et les ressources.

Parallèlement, les organes de gouvernance opérationnelle du Groupe ont évolué avec la constitution d'un Comité Exécutif rassemblant les principales instances existant auparavant. Ce Comité Exécutif est chargé, sous l'autorité du Président Directeur Général, de la mise en œuvre de la stratégie définie par le Conseil d'Administration et décide des orientations nécessaires au développement du Groupe et à sa bonne performance opérationnelle.

Cette nouvelle organisation permet notamment d'associer les quatre fonctions clés au plus haut niveau de décision opérationnelle.



2.4

Événements significatifs 2015

2.4.1 • Acquisitions et évolutions des structures du Groupe

Création d'un pôle dédié aux acceptations de réassurance

Le 22 octobre 2015, Covéa Coopérations a obtenu les agréments pour exercer en France les activités de réassurance Vie et Non-Vie. La transformation de Covéa Coopérations en société de réassurance répond à plusieurs objectifs :

- Poursuivre le transfert des activités opérationnelles vers Covéa Coopérations, initié en 2012 avec la réorganisation juridique et financière du Groupe.
- Développer au sein de Covéa Coopérations l'activité d'acceptations en réassurance portée actuellement par Assurances Mutuelles de France.
- Développer une activité de réassurance santé et prévoyance.

À compter du 1^{er} janvier 2016, l'activité réassurance de Covéa Coopérations est alimentée par le portefeuille des acceptations d'Assurances Mutuelles de France (traité en quote-part à 90 %) et le développement de l'activité en réassurance santé et prévoyance.

Covéa Coopérations conserve par ailleurs son activité de gestion des participations du Groupe et a notamment poursuivi les actions liées à la réorganisation juridique de Covéa.

Développement à l'international

Le Groupe a renforcé sa présence au Royaume-Uni par l'acquisition, le 24 février 2015, de Sterling Insurance Group qui opère notamment sur les marchés de l'habitation haut de gamme et de la prévoyance.

En décembre 2015, l'activité Non-Vie de Sterling Insurance Group a été intégrée au sein de Covéa Insurance, filiale britannique du Groupe, dans le cadre de la procédure de « Part VII » engagée à la suite de l'acquisition.

L'objectif de cette intégration est de capitaliser sur les forces des deux entreprises, en s'appuyant notamment sur leurs gammes de produits complémentaires et leurs canaux de distribution, afin de créer une organisation unique offrant un service en amélioration constante à ses assurés.

Poursuite de la simplification de la structure juridique du Groupe

Dans la continuité des actions menées depuis 2012 pour simplifier la structure juridique du Groupe, les opérations initiées fin 2014 ont été réalisées en 2015, notamment :

- La fusion-absorption simplifiée permettant d'intégrer les activités de Covéa Risks, Covéa Fleet et Covéa Caution au sein de MMA IARD SA.
- La fusion-absorption simplifiée permettant d'intégrer les activités de Nexx et Novea au sein de MAAF Assurances SA.

Acquisition de CESVI France

Le 2 novembre 2015, Covéa Coopérations a racheté les parts de Groupama dans CESVI France, centre de recherche technique appliqué au domaine de l'assurance automobile. Le groupe Covéa en devient actionnaire majoritaire avec 90 % du capital.

CESVI France apporte une réponse aux ambitions de compétitivité de Covéa et de ses marques : aide à la tarification et à la classification de nouveaux véhicules sur la base de crash tests, recherche sur l'efficacité des aides à la conduite (et leur influence sur les fréquences sinistres), mais aussi formation aux méthodes de réparation les plus avancées et reconstitution d'accidents de trafic.

2.4.2 • Autres événements

« Ambition Clients 2020 »

Le programme « Ambition Clients 2020 » a pour but de fournir à nos clients « les meilleures expériences d'assurances ».

Ce programme de transformation se construit autour de quatre axes majeurs :

- Valoriser l'actif client en enrichissant la connaissance des clients et de leurs risques.
- Développer la proximité digitale pour préserver et densifier le lien avec nos sociétaires.
- Créer l'agilité industrielle pour accélérer l'innovation et nous adapter aux nouveaux usages et attentes.
- Fonctionner en écosystème collaboratif, en interne et avec des partenaires externes.

22 des 36 initiatives de ce programme ont d'ores et déjà été lancées, parmi lesquelles on notera principalement en 2015 :

- La construction d'un socle « Big Data » Groupe, d'un « Data Lab » pour expérimenter des cas d'usage au profit des marques, et d'une « Chaire Big Data » sur les nouveaux usages de la donnée.
- La refonte ou le développement de nos dispositifs digitaux (Maaf et moi, mma.fr, GMF.fr).
- le choix d'un outil de gestion de la relation client (CRM) pour implémentation progressive dans les marques.
- La construction d'un socle flux pour optimiser la gestion des interactions avec nos sociétaires par le canal de son choix.
- La mise en œuvre progressive de tests sur la signature électronique à partir d'un outil unique.
- Un programme d'acculturation au digital pour les dirigeants (« Digitalents ») basé sur le concept du tutorat inversé, et pour l'ensemble des collaborateurs sur un programme de sensibilisation en ligne (MOOC).

Résolument ambitieux, centré sur l'excellence de l'expérience clients apportée à nos 11,4 millions de sociétaires et clients, ce programme prioritaire de Covéa participe pleinement à la transformation et à la construction du Groupe en posant les bases des succès futurs.

Mise en place d'un statut commun

La transformation des ressources humaines s'organise notamment autour de la modernisation et de la simplification des statuts. Ainsi, le Groupe a accéléré sa construction vers une entreprise « unique » avec, pour objectif, la mise en place d'un statut commun à échéance 2018. Une première étape a été franchie en décembre 2015 avec la signature d'un accord avec les organisations syndicales pour la création d'une unité économique et sociale (UES) Covéa.

Notation financière

Le 23 novembre 2015, Standard & Poor's Ratings Services a relevé de « A » à « A+ » la note de solidité financière des entités opérationnelles notées du Groupe, en particulier MMA IARD Assurances Mutuelles, MMA IARD SA et Assurances Mutuelles de France.

Normes Solvabilité 2 : entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2016

En 2015, le Groupe a poursuivi sa préparation afin d'être en mesure de respecter la date d'entrée en vigueur de la Directive Solvabilité 2 au 1^{er} janvier 2016.

En termes de gouvernance, les principales actions menées au cours de l'année 2015 ont consisté :

- À la nomination des quatre fonctions clés au sens de la Directive Solvabilité 2 :
 - Rattachés au Président-Directeur Général, Bertrand Lefebvre et Anne Savey incarnent la fonction clé Audit Interne.
 - Au sein de la Direction Générale Secrétariat Général et International, Jérôme Roncoroni assume la responsabilité de la fonction clé Vérification de la Conformité.

- Au sein de la Direction Générale Investissements et Contrôle des Risques, la fonction clé Gestion des Risques est placée sous la responsabilité de Lionel Calvez.

- Au sein de la Direction Générale Assurances, Jean-François Andrjanczyk a la responsabilité de la fonction clé Actuariat.

- À la nomination de ses dirigeants effectifs. Ainsi, le Conseil d'Administration a nommé, en qualité de dirigeants effectifs, le Président-Directeur Général, Thierry Derez, et le Directeur Général Délégué, Christian Baudon.
- À la poursuite de la validation par le Conseil d'Administration des politiques prévues par la Directive Solvabilité 2.

Le Groupe a, par ailleurs, poursuivi sa préparation en participant aux exercices préparatoires annuels et trimestriels organisés par l'ACPR. Le Groupe a notamment réalisé des exercices ORSA complets pour le Groupe et l'ensemble de ses filiales opérationnelles.

3. Le groupe Covéa : faits marquants et chiffres clés 2015

3.1 Faits marquants 2015

Événements climatiques

L'exercice 2015 a connu des événements climatiques parmi lesquels des inondations suite à des pluies diluviennes qui ont frappé le sud-est de la France au début du mois d'octobre et les tempêtes et inondations du mois de décembre en Grande-Bretagne.

La charge brute des événements climatiques s'élève à 305 M€ dans les comptes du Groupe. Après prise en compte de la récupération en réassurance au titre des garanties climatiques et reprise des provisions d'égalisation, l'impact net global est ramené à 234 M€.

3.2 Le groupe Covéa en chiffres

3.2.1 • Activité du groupe Covéa

Le chiffre d'affaires du groupe Covéa s'établit à 17 252 M€ en 2015 soit une progression de 856 M€ (+ 5,2 %).

Chiffre d'affaires des activités Vie & Non-Vie

M€	2015	2014*	% Évolution
Primes acquises	17 252	16 396	5,2
- activités Non-Vie	11 508	10 981	4,8
- activités Vie	5 744	5 415	6,1

* Proforma suite au changement de méthode de consolidation de Carma et Carma vie

Au 31 décembre 2015, le chiffre d'affaires des activités Non-Vie atteint 11 508 M€, en progression de 4,8 % par rapport à 2014. Retraité de l'impact des activités de Sterling, le chiffre d'affaires affiche une hausse de 3,5 %. Les activités Non-Vie, dont le chiffre d'affaires est réalisé à 91 % en France, représentent 67 % du chiffre d'affaires global du Groupe.

La croissance des activités Vie provient de la progression de la collecte brute en France (+ 164 M€ soit + 4,1 %) et à l'international (+ 165 M€ soit + 11,6 %).

Chiffre d'affaires France/International

M€	2015	2014*	% Évolution
Primes acquises	17 252	16 396	5,2
France	14 646	14 254	2,7
International	2 606	2 142	21,7

* Proforma suite au changement de méthode de consolidation de Carma et Carma vie

Chiffre d'affaires par marché en France (Produits/Segments/Marchés)

M€	2015	2014*	% Évolution
Auto	3 602	3 571	0,9
Risques privés	1 748	1 678	4,1
Professionnels et Entreprises	2 619	2 533	3,4
Santé et Prévoyance	1 892	1 847	2,5
Assurance vie	4 158	3 993	4,1
Autres marchés	627	632	- 0,8
Total	14 646	14 254	2,7

* Proforma suite au changement de méthode de consolidation de Carma et Carma vie

En France, le chiffre d'affaires du Groupe s'établit à 14 646 M€ en hausse de 2,7 % par rapport à 2014.

En assurance de biens et responsabilités, le groupe Covéa poursuit sa croissance sur tous les segments d'activités avec un chiffre d'affaires en progression de 2,4 %.

Sur le marché des **particuliers**, le chiffre d'affaires du Groupe atteint 5 350 M€ (+ 1,9 %), avec notamment une progression en nombre de contrats :

- Contrats automobile : + 115 000 contrats (+ 181 000 contrats en 2014),
- Contrats risques privés : + 85 000 contrats (+ 131 000 contrats en 2014).

À fin 2015, le Groupe assure 10,5 millions de véhicules (+ 1,8 %) et 7,7 millions d'habitations (+ 1,6 %).

Sur le marché des **professionnels et entreprises**, l'activité du Groupe affiche une croissance de 3,4 %. Cette bonne performance résulte du développement de MMA IARD SA qui intègre désormais les activités de Covéa Fleet et Covéa Risks.

En santé et prévoyance, le chiffre d'affaires s'établit à 1 892 M€, soit une progression de 2,5 %. Cette croissance provient de l'activité prévoyance qui augmente de 9,1 %, grâce notamment au développement d'Appgis sur le marché de la prévoyance collective. Le chiffre d'affaires sur le marché de la santé se maintient par rapport à 2014 (+ 0,8 %).

En assurance vie, la collecte brute s'établit à 4 158 M€, en progression de 4,1 % par rapport à 2014. Sur les supports euros, la collecte augmente modérément de 1 % après une hausse significative de 8 % à fin 2014. La collecte sur les supports en unités de compte augmente significativement de 39 %, et représente près de 10 % de la collecte totale du Groupe à fin 2015 (7 % à fin 2014). L'activité prévoyance vie représente un chiffre d'affaires de 237 M€ à fin 2015.

Chiffre d'affaires* des principales entités Non-Vie en France

M€	2015	2014*	% Évolution
GMF ASSURANCES	1 595	1 549	3,0
MMA IARD SA	4 182	4 112	1,7
MAAF SA	2 450	2 412	1,6
MAAF SANTÉ	489	494	-1,0
FIDELIA**	399	391	2,0
APGIS	439	380	15,5
SMI	175	174	0,6

* Comptes sociaux – proforma suite aux fusions réalisées en 2015

** Comprend toute l'activité d'assistance du Groupe

En 2015, **GMF Assurances** confirme sa dynamique commerciale et conforte ses positions sur l'ensemble de ses segments d'activités, notamment sur le segment de l'assurance automobile (+ 1,7 %) et de l'assurance habitation (+ 3,9 %). GMF Assurances poursuit sa croissance en santé avec un chiffre d'affaires en progression de 26,9 %.

Le chiffre d'affaires de **MMA IARD SA** progresse de 1,7 % à fin 2015. Cette évolution provient essentiellement du marché des professionnels et entreprises qui affiche une croissance de 4,2 % et représente 53,5 % du chiffre d'affaires total de MMA IARD SA à fin 2015.

MAAF SA poursuit son développement avec un chiffre d'affaires en hausse de 1,6 %. Le marché des particuliers, notamment le segment de l'assurance habitation, qui progresse de 5,2 %, est à l'origine de cette évolution. Le chiffre d'affaires sur le marché des professionnels diminue de 1,5 %, baisse en partie expliquée par les campagnes promotionnelles réalisées dans le cadre du lancement de la nouvelle offre Pro et par un poids moindre des activités du bâtiment.

Dans un marché de la santé très concurrentiel et impacté par l'entrée en vigueur de l'Accord National Interprofessionnel au 1^{er} janvier 2016, le chiffre d'affaires de **MAAF Santé** affiche une légère baisse à fin 2015.

FIDELIA Assistance voit son chiffre d'affaires augmenter de 2 %. Cette évolution trouve son origine dans la hausse de 3,9 % du nombre de dossiers ouverts constatée sur l'activité automobile, les autres activités connaissant un léger recul.

Appgis poursuit son développement, en particulier en prévoyance, avec une croissance de 15,5 %.

Chiffre d'affaires* des principales entités Vie en France

M€	2015	2014	% Évolution
MAAF VIE	960	976	-1,6
GMF VIE	1 651	1 619	2,0
MMA VIE	1 472	1 344	9,6

* Comptes sociaux

Le chiffre d'affaires de **MAAF Vie** diminue de 1,6 %, la baisse de la collecte brute en épargne euros (- 5,3 %) étant partiellement compensée par la progression sur les contrats en unités de compte. Le chiffre d'affaires de l'activité prévoyance atteint 38,5 M€ à fin 2015, soit une augmentation de 11,8 % par rapport à 2014.

L'activité de **GMF Vie** se traduit par un chiffre d'affaires de 1 651 M€, en hausse de 2 % par rapport à 2014. Cette croissance provient de l'activité épargne retraite, en hausse de 1,8 %, et du développement de la prévoyance qui s'est poursuivi en 2015 avec un chiffre d'affaires à 75,7 M€ (+ 5,1 %).

Le chiffre d'affaires de **MMA Vie** atteint 1 472 M€ au 31 décembre 2015, en hausse de 9,6 % par rapport à 2014. Cette évolution provient principalement de la collecte sur les supports en unités de compte (+ 32,7 %) et dans une moindre mesure de l'activité sur les supports en euros (+ 4,9 %). À fin 2015, la part des contrats en unités de compte dans la collecte totale épargne retraite s'établit à 21,6 % contre 17,9 % à fin 2014.

Chiffre d'affaires International

M€	2015	2014	% Évolution
Grande-Bretagne	776	503	54,3
Italie	1 559	1 414	10,3
États-Unis	147	122	20,5
Autres	124	103	20,4
Total	2 606	2 142	21,7

La part du chiffre d'affaires International dans le chiffre d'affaires global est de 15 % au titre de l'exercice 2015 contre 13 % à fin 2014.

En Grande-Bretagne, Covéa Insurance réalise un chiffre d'affaires de 776 M€, en hausse de 54,3 % par rapport à 2014. Cette évolution provient, à hauteur de 147 M€, des activités Non-Vie de Sterling Insurance Group, intégrées au sein de Covéa Insurance au 31 décembre 2015. À périmètre constant et en monnaie locale, les primes acquises de Covéa Insurance enregistrent une progression de 13 % à fin 2015, croissance observée sur les marchés de l'automobile et des entreprises.

Le chiffre d'affaires en Italie provient des filiales Bipiemme Vita et Bipiemme Assicurazioni, dont les produits sont distribués par la Banca Popolare di Milano. Bipiemme Vita poursuit son développement en 2015 avec un chiffre d'affaires de 1 532 M€, en progression de 10 % par rapport à 2014. La forte hausse de la collecte sur les contrats en unités de compte (+ 56 %) est à l'origine de cette croissance. La filiale Non-Vie, Bipiemme Assicurazioni, réalise en 2015 un chiffre d'affaires de 27,5 M€ (+ 29 %).

Aux États-Unis, la progression du chiffre d'affaires de la filiale CSE résulte de l'appréciation du dollar par rapport à l'euro. En monnaie locale, le chiffre d'affaires est stable par rapport à 2014.

Les autres pays regroupent les activités au Luxembourg et en Irlande. La progression du chiffre d'affaires provient de la filiale luxembourgeoise, AME Life Lux, dont les primes acquises progressent de 69 % en raison notamment du lancement de la distribution de fonds dédiés en Italie.

Chiffre d'affaires des autres activités*

M€	2015	2014	% Évolution
SWINTON	263	266	- 1,1
COVÉA FINANCE	77	66	16,7
ASSURLAND/FINCORP	15	32	- 53,1
Autres	13	11	18,2
Total	368	375	- 1,9

* Contribution des sociétés au chiffre d'affaires des autres activités

En devise, le chiffre d'affaires de Swinton, société de courtage basée en Grande-Bretagne, affiche une baisse de 10 % compensée par l'appréciation de la livre sterling par rapport à l'euro. Dans un marché anglais toujours très compétitif, notamment sur le marché automobile, la baisse des commissions résulte d'un volume de renouvellements moins important.

Covéa Finance est la société de gestion de portefeuille des entités d'assurance françaises du Groupe. Elle réalise un chiffre d'affaires de 77 M€, en hausse de 16,7 % par rapport à 2014 expliquée essentiellement par la bonne performance des actifs investis en actions.

La société Fincorp a été cédée en 2015. Elle avait généré en 2014 un chiffre d'affaires de 14,2 M€.

3.2.2 • Résultat du groupe Covéa

Le résultat net de l'ensemble combiné s'élève en 2015 à 1 060 M€ contre 972 M€ en 2014. En part du Groupe, il s'élève à 1 049 M€ contre 961 M€ en 2014.

M€	2015	2014	% Évolution
Résultat d'exploitation courante	1 639	1 646	- 7
<i>Dont activité Non-Vie</i>	<i>1 277</i>	<i>1 289</i>	<i>- 12</i>
<i>Dont activité Vie</i>	<i>266</i>	<i>283</i>	<i>- 18</i>
<i>Dont autres activités</i>	<i>96</i>	<i>74</i>	<i>22</i>
Autres charges et résultat exceptionnel	- 58	- 104	46
Impôts sur les résultats	- 550	- 555	5
Résultat des MEE ⁽¹⁾	57	19	38
Amortissement écarts d'acquisition	- 28	- 34	5
Intérêts minoritaires	- 11	- 12	1
Résultat net part du Groupe	1 049	961	88

(1) Sociétés mises en équivalence

Le résultat de l'exploitation courante de l'activité **Non-Vie** s'élève à 1 277 M€, stable par rapport à 2014.

- En France, le résultat d'exploitation atteint 1 287 M€ contre 1 267 M€ à fin 2014. L'année se caractérise, comme en 2014, par une très bonne performance de la gestion financière et par une amélioration du ratio combiné net de réassurance qui s'établit à 97,6 % contre 98,3 % à fin 2014. Cette amélioration résulte notamment de la baisse du coût des événements climatiques en France.
- À l'international, le résultat d'exploitation s'établit à - 10 M€ contre 22 M€ à fin 2014, en raison de la dégradation de la sinistralité et des événements climatiques en Grande-Bretagne de fin d'année.

Le résultat de l'exploitation courante de l'activité **Vie** est de 266 M€.

- En France, le résultat d'exploitation ressort à 228 M€, stable par rapport à 2014. La performance de la gestion financière du Groupe a permis de servir des taux de rendement dans la moyenne haute du marché, de maintenir le niveau de marge pour le Groupe et de renforcer la provision pour participation aux bénéficiaires. Ainsi, la provision pour participation aux bénéficiaires représente 4,5 % de l'encours en euros à fin 2015 contre 3,1 % en 2014.
- À l'international, le résultat d'exploitation s'établit à 37 M€, en baisse de 11 M€, évolution principalement expliquée par la baisse des taux en Italie à fin 2015.

Le résultat des autres activités provient principalement de Covéa Finance (33 M€ en hausse de 24 %) et de Swinton (39,4 M€ en progression de 8 %). En devise, la contribution de Swinton est stable par rapport à 2014.

La progression du résultat des sociétés mises en équivalence provient principalement de la cession exceptionnelle d'actifs hôteliers par la société Effi Invest. La contribution au résultat de la participation espagnole CASER s'élève à 13 M€ contre 11 M€ à fin 2014. Suite au changement de méthode de consolidation, Carma et Carma vie contribuent désormais à hauteur de 3,6 M€ au résultat des sociétés mises en équivalence à fin 2015.

La part des intérêts minoritaires dans le résultat net de l'ensemble combiné est stable et concerne essentiellement la part des actionnaires hors-groupe dans les sociétés BPCE IARD et Bipiemme Vita.

3.2.3 • Bilan consolidé du groupe Covéa

Fonds propres : les fonds propres combinés du Groupe (après résultat) s'élèvent à 12,7 Md€ contre 11,6 Md€ en 2014.

Provisions techniques : elles atteignent en 2015 un montant global de 82,4 Md€ contre 78,1 Md€ en 2014, soit une croissance de 5,5 %.

M€	2015	2014	% Évolution
- Non-Vie	24 314	23 323	4,2
- Vie	58 119	54 823	6,0

Placements : les placements nets (immobilier, valeurs mobilières, titres mis en équivalence) représentent 88,1 Md€ (83,6 Md€ pour 2014). Les plus-values latentes s'élèvent, au 31 décembre 2015, à 13,1 Md€ (14,0 Md€ pour 2014).

Plus-values latentes :

M€	2015	2014
Immobilier	2 016	2 083
Actions & OPCVM Actions	3 499	3 149
Obligations & OPCVM Obligataires	7 587	8 713
Autres (y compris IFT)	21	48
Total	13 123	13 993

Marge de solvabilité : le besoin de marge du Groupe s'élève à 4,3 Md€ pour des éléments constitutifs (fonds propres nets et plus-values latentes admises) de 19,7 Md€, ce qui correspond à un taux de couverture de 459 % (contre 455 % en 2014) et de 289 % hors plus-values latentes (273 % en 2014).

4. Perspectives

Réorganisation de la Direction Assurance Vie

Créée en février 2015 et rattachée à la Direction Générale Assurances, la Direction Assurance Vie évolue pour s'inscrire dans le principe de construction du groupe Covéa « une entreprise unique avec trois marques » et servir ses orientations stratégiques.

Ainsi, la nouvelle organisation de la Direction Assurance Vie repose sur trois Directions Centrales :

- La Direction Centrale Technique et Juridique, en charge du pilotage économique et de l'offre technique et juridique ;
- La Direction Centrale Offre Commerciale Marketing et Offre, qui porte le développement de l'activité Assurance Vie en s'appuyant sur l'animation des réseaux spécialisés, la mise à jour des offres sur les marchés stratégiques et une relation interactive avec les clients ;
- La Direction Centrale Service Clients, Contrôles et Systèmes Vie qui assure la gestion des contrats vie, des systèmes d'information, le pilotage de la performance opérationnelle et les fonctions de contrôle.

La nouvelle organisation de la Direction Assurance Vie a pris effet le 1^{er} mars 2016.

Réorganisation de la Direction des Ressources Humaines et Communication Interne

Depuis le 1^{er} mars 2016, la Direction des Ressources Humaines et Communication Interne a fait évoluer son organisation et s'est mise en configuration contributive pour porter la stratégie du Groupe, notamment la construction de Covéa, entreprise unique.

La nouvelle organisation de la Direction des Ressources Humaines et Communication Interne s'articule autour de trois directions :

- La Direction du Développement des Parcours et des Compétences, qui regroupe le recrutement, la gestion des ressources humaines, la gestion des potentiels et des cadres supérieurs et les actions de développement des compétences ;
- La Direction Services et Environnement Ressources Humaines, en charge de la gestion de la paie, de la gestion du personnel, le pilotage et les systèmes d'information ;
- La Direction Sociale et Identité Groupe, qui regroupe la Direction Identité Covéa et la Direction des Affaires Sociales.

Parallèlement, pour faire de la gestion des Ressources Humaines un atout de compétitivité pour Covéa, plusieurs chantiers portés par la Direction des Ressources Humaines et Communication Interne sont en cours, que la nouvelle organisation vient soutenir.


C'est principalement le cas des travaux spécifiques au Statut Commun. Les discussions ouvertes avec les partenaires sociaux pour fixer le cadre des négociations ont d'ores et déjà abouti à la création d'une UES Covéa. C'est aussi la mise en place de politiques Ressources Humaines communes, ainsi que des travaux de préparation d'un système d'information lui aussi 100 % commun.



BILAN ENGAGEMENTS COMPTE DE RÉSULTAT

BILAN COMBINÉ 2015

ACTIF (en milliers d'euros)	Notes	Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net 2015	Montant net 2014
Écart d'acquisition	8	981 739	- 848 954	132 785	164 212
Actifs incorporels	9	480 488	- 214 140	266 348	290 970
- Fonds de commerce d'assurance		152 277	- 97 685	54 592	69 222
- Autres		328 211	- 116 455	211 756	221 748
Placements des entreprises d'assurance	10.1	84 097 242	- 893 047	83 204 195	79 138 426
- Terrains et constructions		3 554 379	- 634 421	2 919 958	2 920 941
- Placements dans les entreprises liées et dans les entreprises avec lesquelles existe un lien de participation		1 546 559	- 170 342	1 376 217	1 523 121
- Autres placements		78 996 304	- 88 284	78 908 020	74 694 364
Placements représentant les engagements en unités de compte	10.4	4 254 799		4 254 799	3 572 421
Placements des autres entreprises	10.5	409 336	- 100 965	308 371	579 581
Titres mis en équivalence	10.6	327 665		327 665	329 779
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques		2 131 230		2 131 230	2 139 836
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance	11	3 503 102	- 128 272	3 374 830	2 400 959
Créances sur les entreprises du secteur bancaire	12	1 882 758		1 882 758	1 167 783
Autres créances	13	1 250 169	- 30 272	1 219 897	1 130 004
Autres actifs	14	693 646	- 417 245	276 401	235 104
Comptes de régularisation Actif	15	3 032 004		3 032 004	3 029 330
- Frais d'acquisition reportés		827 848		827 848	744 698
- Impôts différés actifs		1 070 828		1 070 828	1 171 278
- Autres		1 133 328		1 133 328	1 113 354
Différences de conversion					
TOTAL DE L'ACTIF		103 044 178	- 2 632 895	100 411 283	94 178 405



PASSIF (en milliers d'euros)	Notes	2015	2014
Capitaux propres du Groupe	16.1	12 703 344	11 629 744
- Capital social ou fonds équivalents		1 113 276	1 108 652
- Primes		6 358	6 358
- Réserves		10 534 430	9 554 181
- Résultat de l'exercice		1 049 280	960 553
Intérêts minoritaires	16.2	59 825	68 607
Passifs subordonnés	17	185 919	185 958
Provisions techniques brutes	18	78 147 622	74 548 747
- Provisions techniques Vie		53 833 624	51 225 836
- Provisions techniques Non-Vie		24 313 998	23 322 911
Provisions techniques des contrats en unités de compte	18	4 285 223	3 597 525
Provisions pour risques et charges	19	555 483	626 531
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance	20	1 138 961	916 609
Dettes représentées par des titres			
Dettes envers les entreprises du secteur bancaire	21	485 811	523 343
Autres dettes	22	1 714 997	1 734 978
Comptes de régularisation Passif	23	1 134 098	346 363
Différences de conversion			
TOTAL DU PASSIF		100 411 283	94 178 405

ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS 2015

(en milliers d'euros)	2015	2014
ENGAGEMENTS REÇUS		
Entreprises d'assurance	38 780	39 227
Autres entreprises	228 402	91 236
ENGAGEMENTS DONNÉS		
Entreprises d'assurance	599 863	368 321
Autres entreprises	37 121	54 236
VALEURS REÇUES EN NANTISSEMENT DES CESSIONNAIRES ET RETROCESSIONNAIRES	1 339 496	1 186 331
ENCOURS D'INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME	0	400 000

COMPTE DE RÉSULTAT COMBINÉ 2015

TOUTES ACTIVITÉS

(en milliers d'euros)	Notes	Activités assurance Non-Vie	Activités assurance Vie	Autres activités	Total 2015	Total 2014
Primes émises		11 573 394	5 744 483		17 317 877	16 624 599
Variation des primes non acquises		- 65 619			- 65 619	- 88 936
Primes acquises	29,5	11 507 775	5 744 483		17 252 258	16 535 663
Chiffre d'affaires ou produits des autres activités				368 326	368 326	374 897
Autres produits d'exploitation		52 180	34 871	5 302	92 353	108 201
Produits financiers nets de charges	26	1 146 376	2 558 840	69 669	3 774 885	3 864 320
Total des produits d'exploitation courante		12 706 331	8 338 194	443 297	21 487 822	20 883 081
Charges des prestations d'assurance		- 8 168 494	- 7 692 989		- 15 861 483	- 15 476 888
Charges ou produits nets des cessions en réassurance		- 312 306	- 22 896		- 335 202	- 216 034
Charges des autres activités				- 474 370	- 474 370	- 505 920
Charges de gestion		- 2 819 518	- 358 665		- 3 178 183	- 3 037 972
Total des charges d'exploitation courante		- 11 300 318	- 8 074 550	- 474 370	- 19 849 238	- 19 236 814
RÉSULTAT DE L'EXPLOITATION COURANTE	28, 29	1 406 013	263 644	- 31 073	1 638 584	1 646 267
Transferts intersectoriels		- 128 843	1 912	126 931	0	0
Résultat de l'exploitation courante économique		1 277 170	265 556	95 858	1 638 584	1 646 267
Autres produits nets					- 7 881	- 70 955
Résultat exceptionnel	27				- 49 280	- 33 039
Impôts sur les résultats	24				- 550 121	- 554 958
RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES INTÉGRÉES					1 031 302	987 315
Quote-part du Groupe dans le résultat net des entreprises cédées						
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence					56 956	18 512
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition					- 27 760	- 33 540
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE COMBINÉ					1 060 498	972 287
Intérêts minoritaires					- 11 218	- 11 734
RÉSULTAT NET (part du Groupe)					1 049 280	960 553



ANNEXE AUX COMPTES COMBINÉS 2015

SOMMAIRE

Faits caractéristiques intervenus au cours de l'exercice	20
Événements postérieurs	20
Informations sur le choix des méthodes utilisées	
Note n° 1 — Référentiel comptable	20
Note n° 2 — Modalités de la combinaison	20
Note n° 3 — Méthodes et règles d'évaluation	21
Note n° 4 — Méthodes préférentielles	24
Note n° 5 — Retraitements d'homogénéisation	24
Note n° 6 — Élimination des opérations intra-groupe	24
Note n° 7 — Périmètre de combinaison	24
Informations sur les postes du bilan	
Note n° 8 — Écarts d'acquisition	28
Note n° 9 — Actifs incorporels	28
Note n° 10 — Placements	29
Note n° 11 — Créances nées d'opérations d'assurance ou de réassurance	33
Note n° 12 — Créances sur les entreprises du secteur bancaire	33
Note n° 13 — Autres créances	34
Note n° 14 — Autres actifs et GIE	35
Note n° 15 — Comptes de régularisation actif	35
Note n° 16 — Capitaux propres	36
Note n° 17 — Passifs subordonnés	37
Note n° 18 — Provisions techniques	38
Note n° 19 — Provisions pour risques et charges et passifs éventuels	39
Note n° 20 — Dettes nées d'opérations d'assurance ou de réassurance	40
Note n° 21 — Dettes envers les entreprises du secteur bancaire	40
Note n° 22 — Autres dettes	41
Note n° 23 — Comptes de régularisation passif	41
Note n° 24 — Impôts sur les résultats	42
Note n° 25 — Engagements reçus et donnés	43
Informations sur les postes du compte de résultat et informations sectorielles	
Note n° 26 — Produits financiers nets de charges	44
Note n° 27 — Résultat exceptionnel	44
Note n° 28 — Charges de personnel et effectif	44
Note n° 29 — Informations sectorielles	45

Annexe aux COMPTES COMBINÉS 2015

FAITS CARACTÉRISTIQUES INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

Événements climatiques

Dans la continuité des années précédentes, l'exercice 2015 a connu des événements climatiques parmi lesquels des inondations suite à des pluies diluviennes qui ont frappé le sud-est de la France au début du mois d'octobre et les tempêtes et inondations du mois de décembre en Grande-Bretagne.

Le coût global de ces événements s'élève à près de 305 M€ dans les comptes du Groupe. Après prise en compte de la récupération en réassurance au titre des garanties climatiques et reprise des provisions d'égalisation, l'impact net global est ramené à environ 234 M€.

Restructurations internes

Dans la continuité des actions menées depuis 2012 pour simplifier la structure juridique du Groupe et pour faciliter la mise en place de Solvabilité II, les opérations initiées fin 2014 par Covéa ont été réalisées en 2015 :

- Fusion-absorption simplifiée permettant d'intégrer les activités de Covéa Risks, Covéa Fleet et Covéa Caution au sein de MMA IARD SA,
- Fusion-absorption simplifiée permettant d'intégrer les activités de Nexx et Novea au sein de MAAF Assurances SA.

S'agissant d'opérations de restructuration interne au groupe Covéa, les résultats intra-groupe portant sur ces opérations sont éliminés au niveau des comptes combinés Covéa.

Acquisition

Le Groupe a renforcé sa présence au Royaume-Uni par l'acquisition, le 24 février 2015, de Sterling Insurance Group qui opère notamment sur les marchés de l'habitation haut de gamme et de la prévoyance.

En décembre 2015, l'activité Non-Vie de Sterling Insurance Group, réalisée par la société Sterling Insurance Company Limited, a été intégrée au sein de Covéa Insurance, filiale anglaise du Groupe, dans le cadre de la procédure de « Part VII » engagée suite à l'acquisition.

Dans ce contexte, l'activité de Sterling Insurance Company Limited est intégrée dans les comptes du Groupe à compter de sa date d'acquisition.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Il n'y a pas d'événement post-clôture significatif ayant un impact sur les comptes 2015 du groupe Covéa.

INFORMATIONS SUR LE CHOIX DES MÉTHODES UTILISÉES

NOTE N° 1 RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les comptes combinés du groupe Covéa sont établis conformément à l'arrêté du 17 janvier 2001, portant homologation du règlement n° 2000-05 du 7 décembre 2000 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux règles de consolidation et de combinaison des entreprises régies par le Code des Assurances,

complété de l'avis du CNC n° 00-18 du 20 octobre 2000 relatif à la combinaison ainsi que des différents avis du comité d'urgence relatifs à l'application de cet arrêté. À défaut, s'applique le règlement n° 99-02 du CRC relatif au plan comptable général.

NOTE N° 2 MODALITÉS DE LA COMBINAISON

2.1 • MÉTHODES DE COMBINAISON/ CONSOLIDATION

Une combinaison par agrégation est réalisée pour les sociétés mutuelles et les associations ; le fonds d'établissement correspond au cumul de ces sociétés (voir note n° 7).

Les sociétés contrôlées de manière exclusive sont consolidées par la méthode de l'intégration globale. Le contrôle exclusif résulte de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote à l'assemblée.

Sont consolidées par intégration proportionnelle, les sociétés que le Groupe détient à hauteur de 35 % ou plus et pour lesquelles existe un accord entre les actionnaires au terme duquel ces derniers exercent un contrôle conjoint.

Sont mises en équivalence les sociétés dès lors que le Groupe y exerce une influence notable, présumée exister à partir d'une détention d'au moins 20 % des titres, et qu'elles ne répondent pas aux critères définis ci-dessus.

2.2 • ÉCARTS D'ACQUISITION ET ACTIFS INCORPORELS (portefeuilles de contrats)

2.2.1 • ÉCARTS D'ACQUISITION

L'écart de première consolidation est constaté lors de l'entrée d'une société dans le périmètre de combinaison. Il représente la différence entre le coût d'acquisition des titres et la part d'intérêts de la société-mère dans les capitaux propres de cette société.

Cet écart est affecté en écart d'évaluation s'il porte sur des éléments corporels et incorporels identifiables.

Le solde non affecté est porté au poste « Écarts d'acquisition » et amorti sur une durée n'excédant pas dix ans.

Les écarts d'acquisition des entreprises dont les indicateurs sont défavorables font l'objet d'un test de dépréciation sur la base des perspectives d'activité. Lorsque la valeur actualisée est inférieure à la valeur nette consolidée, un amortissement exceptionnel est constaté et le plan d'amortissement modifié en conséquence.

Les écarts d'acquisition négatifs correspondent généralement soit à une plus-value potentielle du fait d'une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses, soit à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. Ils sont rapportés au résultat sur une durée qui reflète les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors de l'acquisition.

2.2.2 • ACTIFS INCORPORELS

2.2.2.1 • Fonds de commerce d'assurance Non-Vie

Les fonds de commerce d'assurance résultent des différents apports et acquisitions d'activités IARD.

Ils sont comptabilisés pour leur prix d'acquisition et font l'objet d'un test de dépréciation à chaque fin d'exercice ; si la valeur brute comptable est supérieure à la valeur économique projetée sur 10 années, une dépréciation est enregistrée à hauteur de l'écart constaté entre ces deux valeurs.

2.2.2.2 • Portefeuille d'assurance Non-Vie

Antérieurement à la mise en place des normes de consolidation prévues au CRC 2000-05, des écarts d'évaluation avaient été affectés à la valeur commerciale des portefeuilles d'assurance Non-Vie. Une revue de leur valeur est effectuée annuellement.

Conformément à la dérogation prévue en section V du règlement 2000-05, le Groupe ayant décidé de ne pas retraiter les opérations antérieures, ces écarts d'évaluation sur portefeuilles Non-Vie sont inscrits en actifs incorporels.

2.2.2.3 • Fonds de commerce d'assurance Vie

Les fonds de commerce d'assurance résultent de l'acquisition des activités Vie et comprennent :

- d'une part, les valeurs de portefeuilles au sens strict du terme, amortissables selon le rythme d'émergence des bénéficiaires futurs,
- d'autre part, la valeur des affaires nouvelles qui, en l'absence de durée déterminable quant à la consommation des avantages économiques qui en sont attendus, font l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture d'exercice. Une dépréciation est constatée à hauteur de l'écart entre la valeur brute et la valeur économique projetée sur dix ans.

2.3 • MÉTHODES DE CONVERSION

Les comptes des filiales étrangères ne se situant pas dans la zone euro sont convertis en euros, selon la méthode du cours de clôture, les éléments d'actif et de passif ainsi que les engagements reçus et donnés étant convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice ; les produits et les charges convertis au cours moyen de la période.

Aucune entreprise n'est située dans un pays à forte inflation.

Les écarts de conversion sont portés dans les capitaux propres sans identification spécifique, pour la part revenant au Groupe, et dans les intérêts minoritaires, pour la part des tiers.

2.4 • DATE DE CLÔTURE

Toutes les sociétés combinées et consolidées arrêtent leurs comptes sociaux au 31 décembre.

NOTE N° 3 MÉTHODES ET RÈGLES D'ÉVALUATION

En application de la dérogation prévue à la section V du règlement 2000-05, les acquisitions/cessions de titres intervenues antérieurement au 1^{er} janvier 2001 n'ont pas été retraitées en valeur d'utilité.

3.1 • PLACEMENTS

3.1.1 • ACTIFS IMMOBILIERS

Les terrains, immeubles et parts de sociétés immobilières non cotées sont classés dans le poste « Terrains et constructions » et inscrits à leur valeur d'acquisition ou de revient.

Les frais d'acquisition sont portés en charges de l'exercice.

Conformément à la législation en vigueur au 1^{er} janvier 2005 relative à la méthode des composants (reprise dans le règlement ANC n° 2014-03), le groupe Covéa a ventilé le prix de revient global des immeubles (hors terrain) selon les quatre composants : gros œuvre, clos et couverts, lots techniques et second œuvre.

Les durées d'amortissement sont variables selon les types d'immeubles et les composants ; elles correspondent à des durées de vie techniques des composants et non des durées effectives d'utilisation sans valeur résiduelle.

Dépréciation

Les actifs immobiliers font l'objet d'un test de dépréciation qui s'appuie sur la valeur de marché ou la valeur d'usage.

Les modalités de calcul de la provision pour dépréciation à caractère durable sont décrites dans le règlement ANC n° 2014-03.

Concernant l'immobilier de placement, la valeur d'inventaire est basée sur la valeur vénale (ressortant généralement de l'expertise obligatoire) lorsque le bien doit être cédé à brève échéance. Pour les biens devant être conservés, la valeur d'inventaire correspond à la valeur d'usage déterminée en fonction des avantages économiques futurs attendus.

La valeur d'usage des immeubles d'exploitation détenus à long terme est généralement égale à leur valeur comptable sauf lorsque le bien doit être cédé à brève échéance.

3.1.2 • TITRES DE PARTICIPATION

Ils sont inscrits à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est éventuellement constituée si le coût historique est supérieur à la valeur de réalisation.

3.1.3 • ACTIONS ET PARTS D'OPCV - VALEURS À REVENUS VARIABLES

Les actions sont enregistrées à leur coût d'acquisition, sur la base du prix d'achat, hors frais de négociation.

La valeur de réalisation est calculée conformément aux articles R 332-20 du Code des Assurances et R 212-53 du Code de la Mutualité, c'est-à-dire :

- pour les titres cotés, le dernier cours au jour de l'inventaire,
- pour les titres non cotés, à partir de la valeur d'utilité pour le Groupe.

Les actions de sociétés d'investissement à capital variable et les parts de Fonds Commun de Placements sont retenues pour le dernier prix de rachat publié.

Dépréciation

Pour les valeurs mobilières (titres à revenus variables, prêts...) relevant des articles R 332-20 du Code des Assurances et R 212-53 du Code de la Mutualité, il est constitué, ligne à ligne, une provision pour dépréciation à caractère durable si leur valeur d'utilité ou leur valeur de rendement fait apparaître une décote significative par rapport à leur prix de revient.

Les modalités de calcul de la provision pour dépréciation à caractère durable ont été précisées le 18 décembre 2002 par le Conseil National de la Comptabilité et dans une recommandation conjointe avec l'ACPR datée du 15 décembre 2008.

Le caractère durable de la moins-value latente est présumé dans les cas suivants :

- il existait d'ores et déjà une provision pour dépréciation sur cette ligne de placement à l'arrêté précédent,
- s'agissant d'un placement non immobilier, le placement a été constamment en situation de moins-value latente significative au regard de sa valeur comptable sur la période de 6 mois consécutifs précédent l'arrêté des comptes,
- il existe des indices objectifs permettant de juger que, dans un avenir prévisible, l'entreprise ne pourra recouvrer tout ou partie de la valeur historique du placement.

Le critère de moins-value significative peut être généralement défini, pour les actions françaises, en fonction de la volatilité constatée, soit 20 % de la valeur comptable lorsque les marchés sont peu volatils, ce critère étant porté à 30 % lorsque les marchés sont volatils.

Compte tenu de la volatilité des marchés observés au cours de l'exercice, le critère de dépréciation durable est de 20 % à la clôture 2015.

Au-delà de cette présomption de dépréciation, les titres présentant une moins-value latente significative ont fait l'objet d'un examen particulier. En présence d'une dépréciation intrinsèque au titre et non liée à la baisse générale des marchés financiers ou du secteur économique, une provision a été constituée sur la base de la valeur d'inventaire.

La valeur d'inventaire des placements est déterminée en prenant en compte l'intention et la capacité de l'entreprise à détenir les placements pendant une durée de détention déterminée. Les titres font l'objet d'une provision :

- sur la base de la valeur de marché au 31 décembre 2015,
- sur la base d'une valeur recouvrable à l'horizon envisagé.

La provision pour dépréciation est égale à l'écart entre le prix de revient et la valeur d'inventaire définie ci-dessus.

3.1.4 • VALEURS À REVENUS FIXES

Les obligations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors coupons courus. La différence entre le coût d'acquisition et la valeur de remboursement est rapportée au résultat sur la durée résiduelle des titres selon un calcul actuariel ou linéaire selon les sociétés. Cet écart est inscrit au bilan dans le poste de placement. Leur valeur de réalisation correspond au dernier cours coté ou, à défaut, à leur valeur vénale.

Conformément aux articles R 332-19 du Code des Assurances et R 212-52 du Code de la Mutualité, ainsi qu'à la recommandation conjointe du CNC et de l'ACPR du 15 décembre 2008, une provision pour dépréciation est constituée si le débiteur n'est pas en mesure de respecter ses engagements (paiement des intérêts et remboursement du capital).

Pour les valeurs amortissables qui relèvent de l'article R 332-20 du Code des Assurances et R 212-53 du Code de la Mutualité et conformément au règlement 2013-03 de l'ANC, les modalités de provisionnement suivantes ont été retenues :

- Si l'entreprise a la capacité et l'intention de détenir le placement jusqu'à sa maturité, seul le risque de contrepartie avéré est provisionné et aucune provision n'est constituée au titre d'une moins-value latente liée à une hausse des taux sans risque.
- Si l'entreprise n'a pas la capacité ou l'intention de détenir le titre jusqu'à sa maturité, la provision est calculée en analysant l'ensemble des risques identifiés sur l'horizon de détention prévu.

Conformément au règlement 2014-04 du 5 juin 2014 de l'Autorité des Normes Comptables, l'option d'une comptabilisation en R 332-20 est retenue pour les obligations convertibles en actions dont le taux actuariel à l'achat est négatif.

3.1.5 • CONTRATS EN UNITÉS DE COMPTE

Les placements représentatifs des contrats en unités de compte figurent au bilan en valeur de marché.

3.1.6 • AUTRES PLACEMENTS

Les prêts et autres créances font l'objet de dépréciations spécifiques en cas de risque de défaillance de la contrepartie.

3.2 • INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

Les règles de comptabilisation des Instruments Financiers à Terme (IFT) applicables aux entreprises régies par le Code des Assurances à compter du 1^{er} janvier 2003 sont définies par le règlement du CRC n° 2002-09 du 12 décembre 2002. Le cadre définissant les stratégies détermine le traitement comptable :

Stratégie d'investissement ou de désinvestissement

Ces stratégies ont pour objectif de fixer la valeur d'un investissement futur ou d'un désinvestissement prévu. Au cours de la vie de l'IFT, les primes ou flux intermédiaires sont enregistrés en compte de régularisation actif ou passif. Au dénouement de la stratégie, les pertes ou profits réalisés sur les IFT font partie intégrante du prix d'achat ou du prix de vente.

Stratégie de rendement

Une stratégie qui n'a pas pour objectif de fixer la valeur d'un investissement futur ou d'un désinvestissement prévu est une stratégie de rendement.

L'effet de la stratégie est lissé au cours de sa durée de vie et ne modifie pas la comptabilisation des actifs ou passifs concernés par la stratégie. Les charges et les produits relatifs aux IFT, qu'ils aient été perçus ou réglés ou qu'ils soient latents, sont inscrits au compte de résultat de façon échelonnée sur la durée de la stratégie, en tenant compte du rendement effectif de l'IFT.

Les couvertures mises en place, dûment approuvées par le Conseil d'Administration, figurent en engagements (note n° 25) pour leur montant nominal. Il s'agit d'opérations traitées sur les marchés de gré à gré couvrant les placements existants :

- couverture d'actifs obligataires à taux fixe par des contrats de CAP afin de se prémunir de la hausse des taux,
- couverture d'actifs obligataires à coupons indexés par des contrats de Swaps à taux fixe.

3.3 • CRÉANCES

Les créances sont inscrites à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque leur valeur recouvrable est inférieure à leur valeur nette comptable.

Les créances nées d'opérations d'assurance regroupent principalement les soldes débiteurs des comptes des assurés ainsi que les primes acquises et non émises.

3.4 • CRÉANCES ET DETTES EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les créances et dettes en monnaies étrangères sont converties en euros sur la base du cours des changes de fin d'exercice.

Conformément à la réglementation en vigueur pour les sociétés d'assurance, les écarts de conversion relatifs à des opérations de structure sont comptabilisés au bilan et les écarts de conversion relatifs à des éléments opérationnels en résultat.

Au cours de l'exercice 2015, tous les écarts ont été comptabilisés en résultat.

3.5 • AUTRES ACTIFS

Les autres actifs se composent principalement des immobilisations corporelles d'exploitation.

Les actifs corporels d'exploitation sont inscrits à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition et font l'objet d'un amortissement annuel selon des durées variant de 4 à 15 ans.

3.6 • COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF ET PASSIF

Les postes comptes de régularisation actif et passif se composent principalement des impôts différés actifs, des intérêts et loyers courus non échus, des frais d'acquisition reportés, des autres charges à répartir, des charges constatées d'avance, des évaluations techniques de réassurance.

Frais d'acquisition reportés

- Frais d'Acquisition reportés Non-Vie

En assurance Non-Vie, la fraction non imputable à l'exercice des frais d'acquisition est inscrite à l'actif du bilan et est amortie sur une base cohérente avec celle utilisée pour le report des primes non acquises.

Au 31 décembre 2015, les entités françaises de Covéa appliquent par anticipation les dispositions du règlement 2015-11 du 26 novembre 2015 de l'Autorité des Normes Comptables sur la comptabilité des entreprises d'assurances en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2016, en tenant compte des probabilités de résiliations résultant de la loi Hamon pour déterminer la période d'imputation des frais d'acquisition.

- Frais d'acquisition reportés Vie

En assurance Vie, les frais d'acquisition reportables de l'ensemble des contrats d'assurance Vie (hors temporaires décès) correspondant aux frais d'exploitation

et commissions liés à la production nouvelle des contrats et directement rattachables à une génération de contrats, sont reportés selon le rythme d'émergence des marges bénéficiaires futures des contrats considérés et dans la limite de ces marges.

Ces marges futures sont déterminées par regroupement des produits présentant des caractéristiques homogènes.

Elles prennent en compte les frais de gestion des produits et la marge financière.

Les chargements commerciaux sont inscrits en produits à répartir sur plusieurs exercices et constatés en résultat sur la base du même rythme.

La constatation de ces frais d'acquisition et chargements commerciaux reportés donne lieu à l'enregistrement d'impôts différés.

3.7 • RÉSERVE DE CAPITALISATION

Cette réserve est classée dans les fonds propres combinés du Groupe. Les dotations et reprises des sociétés françaises à la réserve de capitalisation sont annulées par résultat dans les comptes consolidés. En cas de forte probabilité de cession des titres passibles de cette réserve, la comptabilisation des effets des retraitements de la réserve et de ses mouvements donne lieu, pour les sociétés Vie, à la constatation d'une participation aux bénéfices différée et de l'impôt différé associé.

3.8 • PROVISIONS TECHNIQUES

Les provisions sont déterminées brutes de réassurance, la part à la charge des réassureurs figurant à l'actif.

Pour les sociétés étrangères, il a été fait application des règles locales en vigueur pour la détermination des provisions techniques (utilisation des tables de risques et des taux d'actualisation reconnus localement comme adéquats).

Provisions pour primes non acquises Non-Vie

La provision pour primes non acquises constate, pour l'ensemble des contrats en cours, la part des cotisations émises qui se rapporte à la période comprise entre la date d'inventaire et la prochaine échéance de la cotisation ou à défaut le terme du contrat.

Provisions pour sinistres Non-Vie

Ce sont des provisions correspondant à la valeur estimative des dépenses en principal et en frais tant internes qu'externes, nécessaires au règlement de tous les sinistres survenus et non payés, y compris les capitaux constitutifs de rentes non encore mis à la charge de l'entreprise. Ces valeurs sont déterminées sans actualisation « à l'ultime ».

Les prévisions de recours sont estimées par référence aux cadences d'encaissement.

En matière de risques construction, la provision constituée est égale, au minimum, à la somme du coût total des sinistres restant à payer déclarés et tardifs et de l'estimation du coût des sinistres non encore manifestés et qui se manifesteront d'ici l'expiration de la période de prescription décennale.

Une provision de gestion est calculée, destinée à couvrir les frais futurs liés aux sinistres en suspens. Cette provision tient compte des coûts internes du Groupe.

Autres provisions techniques Non-Vie

- Provisions mathématiques de rentes (Sociétés françaises - article R 331-6 - § 1)

Les provisions de rentes d'incapacité-invalidité en dommages corporels sont calculées à partir de la table TD 88-90 (article A 331-22) incluant un taux de frais de gestion de 3,20 %.

Suite à l'arrêté du 23 décembre 2010 qui a modifié le taux d'actualisation des provisions techniques Non-Vie des entreprises d'assurance, pour les contrats couvrant des risques autres que les dommages corporels, le taux d'actualisation est plafonné à 60 % du TME moyen des 24 derniers mois soit, au 31 décembre 2015, 0,77 %.

Pour les accidents survenus à partir du 1^{er} janvier 2013, les revalorisations des rentes allouées aux victimes seront à la seule charge des assureurs. Ce transfert de charge induit la nécessité de provisionner dans les comptes les revalorisations futures. Le taux d'inflation prévisionnel retenu dans les comptes 2015 est de 2,25 % (arrêté du 27 décembre 2013).

- Provisions pour risques en cours

Le calcul est effectué par méthode statistique globalement pour chaque catégorie d'assurance. Elle représente les pertes futures, c'est-à-dire, la part des sinistres frais de gestion inclus qui excède la fraction de prime reportée sur l'exercice suivant et les exercices ultérieurs, complétée des produits financiers sur primes encaissées.

- Provisions d'égalisation

Les provisions d'égalisation, destinées à faire face aux fluctuations de la sinistralité afférentes aux risques tels que les événements naturels, risques atomiques, risques de pollution, étendus aux risques attentats depuis 2001, ont été constatées dans les comptes sociaux et sont éliminées si elles n'ont pas pour objet de faire face aux risques et événements à venir, caractérisés par une faible fréquence et un coût unitaire élevé.

Provisions d'assurance Vie

Les provisions mathématiques sont calculées conformément aux réglementations françaises et étrangères en vigueur et représentent la différence entre la valeur actuelle des engagements respectivement pris par les assureurs et les assurés.

Pour les sociétés d'assurance Vie françaises, les provisions mathématiques retenues en consolidation sont, le cas échéant, dézillimétrées. Corrélativement, les frais d'acquisition reportés et la provision pour frais d'acquisition reportés liée sont annulés en consolidation (voir également la note n° 3.6 sur la reconnaissance de frais d'acquisition reportés dans les comptes consolidés).

Le groupe Covéa a choisi de ne pas faire application de la méthode préférentielle prévue par les textes, selon laquelle les provisions d'assurance Vie devraient

être constituées sur la base de taux d'actualisation au plus égaux aux taux de rendement prévisionnels, prudemment estimés, des actifs affectés à leur représentation.

L'écart entre les provisions techniques calculées selon les deux méthodes est non significatif.

- Contrats libellés en unités de compte

Les provisions mathématiques des contrats exprimés en unités de compte sont évaluées sur la base des actifs servant de support à ces contrats. Les gains ou pertes résultant de la réévaluation de ces derniers sont portés au compte de résultat afin de neutraliser l'impact de la variation des provisions techniques.

- Rentes viagères

Les provisions mathématiques des rentes viagères sont calculées à partir des nouvelles tables de mortalité instaurées par l'arrêté du 1^{er} août 2006 (tables TGH 05 et TGF 05).

- Provisions pour participation aux bénéfices

Ces provisions représentent les participations aux bénéfices attribuées aux assurés mais non incorporées aux provisions mathématiques.

Elles respectent la dotation minimum prévue par le Code des Assurances (90 % des bénéfices techniques et 85 % des bénéfices financiers devant être distribués sous 8 ans), ainsi que les clauses contractuelles et les revalorisations fixées par les Conseils d'Administration.

Dans les cas prévus par la réglementation, cette provision peut être complétée par une participation aux bénéfices différée calculée sur les retraitements de consolidation.

- Provision globale de gestion Vie

Elle permet de faire face aux charges de gestion futures non couvertes par les chargements sur primes et par la marge financière en application des modalités de calcul précisées par arrêté le 30 décembre 1998. Elle est déterminée par regroupement des contrats présentant des caractéristiques homogènes.

- Provision pour aléas financiers

Si lors de l'inventaire, le taux de rendement réel des actifs diminué d'un cinquième, est inférieur au quotient du montant total des intérêts garantis des contrats par le montant moyen des provisions mathématiques constituées, la provision pour aléas financiers est dotée en application de l'article A 331-2 du Code des Assurances.

- Provisions pour Risque d'Exigibilité Non-Vie et Vie

Destinée à faire face aux engagements dans le cas de moins-values latentes des actifs mentionnés à l'article R 332-20, la provision pour risque d'exigibilité (P.R.E.) est calculée selon les dispositions de l'article R 331-5-1 modifié par le décret 2013-717 du 2 août 2013.

Cette provision inscrite dans les comptes sociaux est, le cas échéant, éliminée en consolidation.

3.9 • PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES ET PASSIFS ÉVENTUELS

Les provisions pour risques et charges sont déterminées par chaque société combinée et consolidée. Ces provisions sont destinées à faire face à des risques et charges nettement précisés quant à leur objet et que des événements survenus ou en cours rendent probables (voir note n° 19).

Les provisions pour risques et charges comprennent les provisions pour impôts différés, les provisions pour litiges, les écarts d'acquisition passif, les provisions pour indemnités de fin de carrière et les autres provisions pour risques et charges.

Provisions pour engagements de retraite

En matière d'indemnité de fin de carrière, l'ensemble des engagements du Groupe vis-à-vis de ses salariés en activité est couvert soit par la souscription de contrats collectifs d'assurance, soit par une provision correspondant à la charge non couverte, conformément à la méthode dite préférentielle.

Passifs éventuels

Le passif éventuel correspond à une obligation qui n'est ni probable ni certaine à la date d'établissement des comptes, ou à une obligation probable pour laquelle la sortie de ressources ne l'est pas. Les passifs éventuels ne sont pas provisionnés et font l'objet d'une description dans les notes d'annexe (voir note n° 19).

3.10 • IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les impôts sur les bénéfices regroupent tous les impôts assis sur le résultat, qu'ils soient exigibles ou différés. Une différence temporaire, source d'impôt différé, apparaît dès lors que la valeur comptable d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur fiscale.

Les soldes d'impôts différés Actif et Passif figurent isolément au bilan combiné, respectivement dans le poste « Compte de régularisation – Actif » et le poste « Provisions pour risques et charges ».

Les impôts différés sont déterminés aux derniers taux connus selon la méthode du report variable, sur la base des éléments suivants :

- décalage temporaire entre résultat comptable et résultat fiscal ; notamment écarts sur valeurs liquidatives des OPCVM pour les sociétés d'assurance Non-Vie, frais d'acquisition à reporter, résultat des sociétés fiscalement transparentes (SCI),
- différence entre la valeur comptable consolidée et la valeur fiscale des actifs et passifs,
- déficits fiscaux reportables,
- plus-values en sursis d'imposition,
- retraitements de consolidation.

En cas de situation nette fiscale passive, les impôts différés sont systématiquement comptabilisés par exercice estimé d'exigibilité. En revanche, en cas de

situation nette fiscale active, un impôt différé n'est comptabilisé que lorsque la société anticipe des résultats fiscaux bénéficiaires futurs suffisamment importants pour permettre de couvrir l'imposition différée.

La SGAM Covéa a opté, à compter du 1^{er} janvier 2008 et pour une durée de 5 ans, pour le régime de groupe fiscal prévu au 2^e alinéa de l'article 233 A du Code Général des Impôts. Cette option a été renouvelée à compter du 1^{er} janvier 2013 pour une durée de 5 ans.

3.11 • COMPTES SECTORIELS : PRODUITS NETS DES PLACEMENTS

La ventilation du résultat net combiné de la gestion des placements entre la part technique et la part non technique réalisée pour chaque société est faite en proportion des provisions techniques consolidées et la contribution aux fonds propres consolidés avant élimination des titres, sauf lorsqu'il existe des actifs cantonnés pour lesquels les produits financiers sont affectés aux fonds propres.

NOTE N° 4 MÉTHODES PRÉFÉRENTIELLES

Comme indiqué dans le règlement n° 2000-05 du CRC, certaines méthodes sont considérées comme préférentielles dans les comptes combinés.

Le groupe Covéa a choisi d'appliquer ces méthodes pour :

- le coût des prestations de retraite (cf. note n° 3.9),
- les biens dont le Groupe dispose par contrat de crédit-bail qui sont, le cas échéant, traités comme des immobilisations financées à crédit.

Concernant les provisions d'assurance Vie, la non-application de la méthode préférentielle n'a pas d'impact significatif (cf. note n° 3.8).

NOTE N° 5 RETRAITEMENTS D'HOMOGENÉISATION DES COMPTES LIÉS AUX PRINCIPALES DIFFÉRENCES ENTRE LES RÉGLEMENTATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

Les comptes des filiales implantées à l'étranger sont homogénéisés dans le but de les rendre conformes à la réglementation française.

- En ce qui concerne les filiales britanniques et italiennes, la réglementation locale impose l'évaluation des placements en valeur de marché, la correction dérogatoire étant affectée au résultat.

Conformément aux règles comptables françaises, ces placements ont été retraités au coût historique et la correction nette d'impôts différés constatée par la filiale a été neutralisée en consolidation.

En outre, sur ces mêmes actions cotées, a été calculée une provision pour dépréciation durable, conformément à la réglementation française et aux règles Groupe énoncées en note n° 3.1.3.

- La société espagnole CASER présente des comptes consolidés établis selon les normes locales (PCEA 2008) ; ces normes divergent des normes françaises notamment pour la valorisation et la dépréciation des actifs financiers ainsi que pour l'amortissement des actifs incorporels.

Les comptes de CASER sont intégrés dans les comptes du groupe Covéa après homogénéisation de ces différences. Pour 2015, l'impact net sur le résultat du groupe Covéa est non significatif.

NOTE N° 6 ÉLIMINATION DES OPÉRATIONS INTRA-GROUPE

Sont éliminées, les opérations intra-groupe suivantes :

- les comptes courants enregistrant notamment l'utilisation de biens et services communs,
- les dividendes versés par les filiales aux sociétés-mères ou par les filiales entre elles,
- les opérations de prêts intra-groupe,
- les opérations de réassurance intra-groupe,
- les plus et moins-values de cessions intra-groupe (les actifs cédés sont ainsi maintenus à leur valeur historique).

De plus, dans le cas où une plus ou moins-value est réalisée entre une société consolidée et une société contrôlée par le Groupe mais non consolidée, cette plus ou moins-value est éliminée si cela impacte l'image fidèle des comptes.

- les provisions relatives à la dépréciation de titres de participation consolidés (sans impact d'impôts différés).

NOTE N° 7 PÉRIMÈTRE DE COMBINAISON

Le groupe Covéa présente des comptes combinés en application de la réglementation qui prévoit que, lorsque des entreprises d'assurance constituent un ensemble dont la cohésion ne résulte pas de liens en capital, l'une d'elles doit établir et publier des comptes combinés.

La volonté commune de constituer juridiquement un Groupe Mutualiste a conduit les groupes MAAF et MMA à créer en 2003 la Société de Groupe d'Assurance Mutuelle Covéa : la convention de combinaison prévue par la réglementation a été signée le 19 décembre 2003.

En 2005, le groupe AZUR-GMF, partageant la même vision et les mêmes valeurs mutualistes, a rejoint, au sein de Covéa, les groupes MAAF et MMA. Un avenant à la convention de combinaison a été signé le 21 décembre 2005.

En 2011, l'institution de prévoyance Apgis a adhéré à cette convention par signature d'un avenant en date du 16 décembre 2011.

En 2013, la Mutuelle Interprofessionnelle SMI a adhéré à cette convention par signature d'un avenant en date du 2 décembre 2013.

En 2014, un avenant à la convention de combinaison a été signé suite à la disparition de la société de réassurance mutuelle Covéa Ré qui a fusionné avec la société MMA IARD Assurances Mutuelles.

La convention de combinaison en vigueur a été signée le 23 octobre 2014 (à effet du 1^{er} janvier 2014) entre les sociétés SGAM Covéa, Apgis, Assurances Mutuelles de France, DAS Assurances Mutuelles, Force et Santé, La Garantie Mutuelle des Fonctionnaires, Le Finistère, MAAF Assurances, MAAF Santé, MMA IARD Assurances Mutuelles, MMA Vie Assurances Mutuelles et Mutuelle Interprofessionnelle SMI.

Les signataires de la convention ont désigné la SGAM Covéa en qualité d'entreprise combinante.

Ces entités présentent, dans de nombreux domaines, des liens étroits, notamment, selon le cas :

- direction commune,
- services opérationnels communs,
- filiales communes,
- accords de coassurance ou de réassurance.

Sont consolidées :

- les sociétés qu'une ou plusieurs entreprises signataires de la convention de combinaison contrôlent de manière exclusive ou conjointement,
- les sociétés dans lesquelles une ou plusieurs entreprises signataires de la convention de combinaison exercent une influence notable présumée exister à partir d'une détention directe ou indirecte de plus de 20 % des droits de vote,

- les sociétés « ad hoc » créées spécifiquement pour gérer une opération ou un groupe d'opérations similaires pour le compte d'une entreprise. Ces entités doivent être comprises dans le périmètre de combinaison dès lors qu'une ou des entreprises du Groupe en détiennent le contrôle et en sont actionnaires ou associées.

N'entrent pas dans la combinaison :

- les participations considérées comme non significatives au niveau du Groupe, le caractère significatif étant apprécié au regard des capitaux propres et du résultat du Groupe,
- les sociétés dans lesquelles le Groupe détient une participation égale ou supérieure à 20 % mais se trouvant en état de liquidation et non significatives,
- les entreprises de placement collectif en valeurs mobilières, car elles sont détenues en vue de la représentation des engagements techniques assurance et sont donc exclues en application du règlement CRC 2000-05,
- les Sociétés Civiles Immobilières qui ont un caractère de placement et dont le résultat de l'exercice est intégré dans les comptes de ses détentrices à la clôture du même exercice,
- les sociétés qui sont détenues temporairement ou dans lesquelles le Groupe n'a pas le pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle,
- les groupements de moyens.
Les éléments corporels et incorporels des Groupements d'Intérêts Économiques constitués par les sociétés combinées et certaines filiales pour la mise en commun et l'exploitation de leurs moyens informatiques (GIE MMA SI, GIE EUROPEX, GIE GFMI et GIE AGSI), la gestion de leurs sinistres (GIE EUROPAC, GIE Européenne de Règlement et GIE Covéa AIS) ainsi que les achats (GIE Covéa Agora) sont exclus

du bilan combiné, les résultats étant enregistrés dans les comptes individuels des entreprises du Groupe.

Ces exclusions n'altèrent pas l'image fidèle des comptes combinés.

Principales variations du périmètre de combinaison Covéa en 2015

Elles concernent :

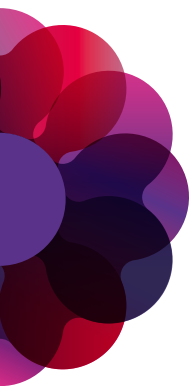
Sorties de périmètre

- Les sociétés AME, Fincorp et PHRV ont été cédées en 2015.

Autres variations

- Dans le cadre de la mise en œuvre de la gouvernance S2, l'analyse du contrôle exercé sur Carma a été actualisée au cours de l'exercice 2015 et a conduit à établir que Covéa exerce aujourd'hui une influence notable sur Carma. La méthode de consolidation de Carma n'est donc plus l'intégration proportionnelle mais la mise en équivalence,
- Les sociétés Covéa Fleet, Covéa Risks et Covéa Caution ont été absorbées par la société MMA IARD SA, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2015,
- Les sociétés Nexx et Novéa ont été absorbées par la société MAAF Assurances SA, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2015,
- La société Le Mans Conseil a été absorbée par la société Covéa Coopérations, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2015.

Ci-après, tableau indiquant, pour chaque société du périmètre 2015, son activité, la méthode d'intégration ainsi que le segment d'activité dans lequel elle est incluse (informations sectorielles - note n° 29).



Nom	Activité exercée	Méthode de consolidation	Segment d'activité	Contrôle %	Intérêt %
SGAM Covéa	Holding mutualiste	Cte	Autres		
Assurances Mutuelles de France	Assurance Non-Vie	C	Non-Vie		
DAS Assurances Mutuelles	Assurance protection juridique – Loyers impayés – Pertes pécuniaires	C	Non-Vie		
Le Finistère	Assurance Non-Vie	C	Non-Vie		
La Garantie Mutuelle des Fonctionnaires	Assurance Non-Vie	C	Non-Vie		
MAAF Assurances	Assurance Non-Vie	C	Non-Vie		
MAAF Santé	Complémentaire santé	C	Vie/Non-Vie		
MMA IARD Assurances Mutuelles	Assurance Non-Vie	C	Non-Vie		
MMA Vie Assurances Mutuelles	Assurance Vie	C	Vie		
Appis	Assurance collective santé – prévoyance	C	Vie/Non-Vie		
SMI	Prévoyance	C	Vie/Non-Vie		
Force et Santé	Prévoyance – Épargne	C	Vie/Non-Vie		
Assistance Protection Juridique	Assurance Protection juridique	G	Non-Vie	100,00	100,00
Covéa Coopérations	Détention de participations et Réassurance	G	Vie/Non-Vie	100,00	100,00
DAS SA	Assurance protection juridique – Loyers impayés – Pertes pécuniaires	G	Non-Vie	100,00	100,00
FIDELIA Assistance	Assurance Assistance	G	Non-Vie	99,99	99,99
GMF Assurances	Assurance Non-Vie	G	Non-Vie	100,00	100,00
La Sauvegarde	Assurance Non-Vie	G	Non-Vie	99,99	99,99
Lybernet Assurances	Assurance Non-Vie	G	Non-Vie	100,00	100,00
MAAF Assurances SA	Assurance Non-Vie	G	Non-Vie	100,00	100,00
MMA IARD SA	Assurance Non-Vie	G	Non-Vie	100,00	100,00
BPCE IARD	Bancassurance Non-Vie	G	Non-Vie	49,98	49,98
CSE Insurance Company	États-Unis – Assurance Non-Vie	G	Non-Vie	100,00	100,00
Covea Insurance plc	Grande-Bretagne – Assurance Non-Vie	G	Non-Vie	100,00	100,00
Bipiemme Assicurazioni	Italie – Assurance Non-Vie	G	Non-Vie	100,00	81,00
AME Life Lux	Luxembourg – Assurance Vie	G	Vie	100,00	100,00
GMF Vie	Assurance Vie	G	Vie	100,00	100,00
MMA Vie SA	Assurance Vie	G	Vie	100,00	100,00
MAAF Vie	Assurance Vie	G	Vie	100,00	100,00
Bipiemme Vita SpA	Italie – Assurance Vie	G	Vie/Non-Vie	81,00	81,00
Covéa Lux	Luxembourg – Réassurance	G	Vie/Non-Vie	100,00	100,00



Nom	Activité exercée	Méthode de consolidation	Segment d'activité	Contrôle %	Intérêt %
Medical Insurance Company	Irlande – Assurance Non-Vie	G	Non-Vie	99,83	99,83
Covéa Finance	Gestion de portefeuilles de titres pour le compte de tiers	G	Autres	100,00	100,00
Fidélia Services	Assistance (prestations de services)	G	Autres	99,96	99,96
Midepp	Gestion de portefeuilles	G	Autres	100,00	100,00
MMA Gestion	Auxiliaire d'assurances	G	Autres	100,00	100,00
MMA Participations	Société de capital-risque	G	Autres	100,00	100,00
Precerti et ses filiales	Détention de participations	G	Autres	100,00	100,00
Prifinance	Société de defeasance	G (1)	Autres	62,00	62,00
Assurland	Comparateur d'assurances	G	Autres	100,00	100,00
Téléassurances	Courtage téléphonique	G	Autres	100,00	100,00
Harwanne	Suisse – Holding Financière	G	Autres	99,53	99,53
G.M.F. Financial	États-Unis – Holding	G	Autres	100,00	100,00
MMA Holdings UK plc	Grande-Bretagne – Holding	G	Autres	100,00	100,00
Swinton Holdings et ses filiales	Grande-Bretagne – Courtage	G (1)	Autres	100,00	100,00
YesInsurance Services Ltd	Grande-Bretagne – Courtier Internet	G	Autres	100,00	100,00
SA Immobilière des MMA	Société immobilière	G	Vie	100,00	100,00
SCI Flèche Mizola	Société immobilière	G	Vie	100,00	100,00
SAS Prony Habitation	Société immobilière	G	Non-Vie	100,00	100,00
SCI Boissy Royale	Société immobilière	G	Non-Vie	100,00	100,00
SCI Sécurité Pierre	Société immobilière	G	Non-Vie	100,00	100,00
Carma	Partenariat Carrefour – Assurance Dommages particuliers	ME		49,99	49,99
Carma Vie	Partenariat Carrefour – Assurance emprunteurs	ME		49,99	49,99
CASER	Espagne – Assurances Vie et Non-Vie	ME (1)		20,00	20,00
Protec BTP	Assurance Non-Vie	ME		35,00	35,00
Effi Invest SCA (2)	Détention de participations	ME (1)		82,16	82,03
3602214 Canada Inc	Canada – Holding	ME		30,00	30,00

Cte = Combinante

C = Combinée

G = Intégration globale

ME = Intégration par mise en équivalence

P = Intégration proportionnelle

(1) = Sociétés intégrées sur la base de leurs comptes consolidés

(2) = S'agissant d'une Société en Commandite par Actions, le Groupe y exerce une influence notable

INFORMATIONS SUR LES POSTES DE BILAN

NOTE N° 8 ÉCARTS D'ACQUISITION

(en milliers d'euros)	Au 31.12.2015	Au 31.12.2014
Valeurs brutes	981 739	1 035 571
Amortissements et dépréciations	- 848 954	- 871 359
Valeurs nettes	132 785	164 212

Les valeurs nettes se ventilent comme suit :

	Au 31.12.2015	Au 31.12.2014
Swinton Holdings et ses filiales	28 081	39 676
Assurland	0	1 452
Fincorp	0	17 454
Covéa Fleet / MMA IARD SA	13 602	16 322
Harwanne et ses filiales	0	237
GMF Financial Services Corp.	5 525	0
Covea Insurance	9 013	0
Lybernet Assurances	0	2 388
Bipiemme Vita SpA.	76 564	86 683
Total	132 785	164 212

Conformément aux règles du Groupe, les écarts d'acquisition sont amortis sur une durée maximale de 10 ans.

NOTE N° 9 ACTIFS INCORPORELS

(en milliers d'euros)	2015			2014
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
Fonds de commerce d'assurance	152 277	- 97 685	54 592	69 222
Autres actifs incorporels	328 211	- 116 455	211 756	221 748
- Indemnités compensatrices d'agences et Quote-part des droits d'exercice agents financés par le Groupe	169 869	- 5 689	164 180	161 345
- Logiciels	117 025	- 93 404	23 621	26 595
- Droit au bail	17 735	- 1 552	16 183	15 908
- Autres	23 582	- 15 810	7 772	17 900
Total	480 488	- 214 140	266 348	290 970

NOTE N° 10 PLACEMENTS

10.1 • ÉTAT RÉCAPITULATIF DES PLACEMENTS DES ENTREPRISES D'ASSURANCE

(en milliers d'euros)	2015				
	Valeur brute	Amortissements/ dépréciations Corrections de valeur	Valeur nette	Valeur de réalisation	Plus/moins-value latente
Placements immobiliers	3 554 379	- 634 421	2 919 958	4 921 757	2 001 799
Actions et titres à revenus variables	4 217 246	- 186 630	4 030 616	6 029 281	1 998 665
Parts d'OPCVM d'actions	3 934 307	- 28 186	3 906 121	5 390 026	1 483 905
Obligations et autres titres à revenus fixes	66 797 748	- 44 066	66 753 682	73 883 958	7 130 276
Parts d'OPCVM obligataires	3 520 849	0	3 520 849	3 975 587	454 738
Autres placements	2 072 713	256	2 072 969	2 094 200	21 231
Total	84 097 242	- 893 047	83 204 195	96 294 809	13 090 614
Part des placements d'assurance Non-Vie	28 225 941	- 673 771	27 552 170	32 548 378	4 996 208
Part des placements d'assurance Vie	55 871 301	- 219 276	55 652 025	63 746 431	8 094 406

N.B. : La réalisation de plus-values latentes donnerait naissance à des droits en faveur des bénéficiaires de contrats et des actionnaires minoritaires ainsi qu'à des impositions.

10.2 • PLACEMENTS DANS LES ENTREPRISES LIÉES ET DANS LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

(en milliers d'euros)	2015				
	Valeur brute	Amortissements/ dépréciations Corrections de valeur	Valeur nette	Valeur de réalisation	Plus/moins-value latente
Placements des entreprises d'assurance	1 546 559	- 170 342	1 376 217	1 824 678	448 461
Actions et titres à revenus variables	1 274 525	- 170 012	1 104 513	1 552 121	447 608
Autres placements	272 034	- 330	271 704	272 557	853
Placements des autres entreprises	158 064	- 39 556	118 508	119 118	610
Actions et titres à revenus variables	127 819	- 39 556	88 263	88 873	610
Autres placements	30 245	0	30 245	30 245	0
Total	1 704 623	- 209 898	1 494 725	1 943 796	449 071

10.3 • TITRES NON CONSOLIDÉS

Sont répertoriées ci-dessous les informations relatives aux titres pour lesquels l'investissement du Groupe est supérieur à 1 M€.

10.3.1 • TITRES DE PARTICIPATION DANS LES SOCIÉTÉS IMMOBILIÈRES

Titres figurant à l'actif du bilan dans le poste « Terrains et Constructions des entreprises d'assurance ».

(en milliers d'euros) Sociétés	Pourcentage Participation Groupe	Investissements Groupe		Capitaux propres	Résultat à 100 %	Valeur de réalisation ⁽¹⁾	Chiffre d'affaires
		Brut	Prov.				
SCI Immobilière Générale Française	66,94 %	166 311		86 071	37 405	289 411	12 727
SAS SPI	87,15 %	157 495		170 694	5 179	281 975	13 038
SCI Prony Bureaux	100,00 %	141 832	3 824	140 294	1 353	261 823	10 451
SCI Califimmo	100,00 %	114 912		106 316	1 532	129 913	31 225
SCI 6 Avenue Kléber	100,00 %	126 214		33 047	- 1 953	135 008	1 961
SCI Séquana Rive Gauche	100,00 %	153 129		96 541	6 541	163 002	10 278
SC Breteuil Ségur	100,00 %	116 400		28 979	- 1 021	119 638	
SCI Le Tropic	100,00 %	81 591		15 870	3 870	94 980	6 619
SCI Silverseine	100,00 %	57 608		16 044	6 044	117 625	9 985
SCI MGF Immobilier	100,00 %	56 280		42 235	- 1 529	58 407	2 984
SCI Foncière Opéra Gaillon	100,00 %	61 248	- 16 454	43 957	- 1 691	49 510	443
SCI Dalle 2	50,00 %	41 697		81 557	5 159	96 210	11 089
SCI Londres Athènes	100,00 %	33 989		36 917	2 054	76 956	
SCI Dalle 1	100,00 %	56 039		36 327	1 373	74 773	4 863
SCI Espace Performance	100,00 %	23 581	- 2 207	21 329	951	21 375	1 210
SARL MDM Kellermann	100,00 %	13 070		13 108	1 018	13 083	
SCI Cital Wacken	100,00 %	17 809	- 5 025	12 957	1 760	12 784	3 318
SARL Boulogne Ailes MDM	100,00 %	8 897		8 877	482	18 401	1 284
SCI Placements DAS	100,00 %	8 660		8 722	57	10 960	252
SARL Lyon MDM	100,00 %	8 067		7 916	546	19 325	1 287
SCI 36 Bd St Marcel	100,00 %	6 581		636	636	12 942	855
SCI MGF République	100,00 %	8 992	- 3 006	5 985	- 8	5 986	
SCI MDM Vie	100,00 %	5 641		6 586	946	10 220	1 172
SARL Le Mans 37 Chanzy	100,00 %	4 334	- 428	3 921	26	3 906	- 3
SCI Maison des Quatre	100,00 %	5 370		2 344	- 218	5 427	315
SA Chauray Valeur	100,00 %	2 020		2 285	147	4 619	389
SAS Le Grand Bleu	100,00 %	1 734		404	185	2 408	499
SCI Groupe MMA	100,00 %	3 681	- 2 644	571	- 753	1 038	4 799
		1 483 182	- 25 940				

(1) Part Groupe

10.3.2 • AUTRES TITRES DE PARTICIPATION

Titres figurant à l'actif du bilan dans le poste « Placements dans les entreprises liées et dans les entreprises avec lesquelles existe un lien de participation des sociétés d'assurance ».

(en milliers d'euros) Sociétés	Pourcentage Participation Groupe	Investissements Groupe		Capitaux propres	Résultat à 100 %	Valeur de réalisation ⁽¹⁾	Chiffre d'affaires
		Brut	Prov.				
Foncière de Régions	12,71 %	452 244		4 639 323	481 472	698 786	885 171
Foncière de Paris SIIC	29,66 %	274 010		984 279	45 594	331 224	122 465
Eurosic	21,84 %	192 877		1 518 186	145 372	230 528	137 465
GMF Recouvrement	100,00 %	136 009	- 73 824	62 319	144	62 184	314
Cégéréral	14,04 %	36 035		509 135	42 398	66 879	44 746 ⁽²⁾
La Capitale Participations INC	20,00 %	23 642		241 628	26 993	44 276	
Covéa Mab	100,00 %	19 783	- 5 740	14 428	- 216	14 310	
Sofibus	18,76 %	8 112		37 172	5 127	13 376	24 178 ⁽²⁾
Cesvi France	90,00 %	5 501		6 453	27	5 514	2 744
AZ Plus	100,00 %	5 268		4 639	- 87	4 631	6
Gestépargne	100,00 %	5 041		6 947	9	6 077	2 337 ⁽³⁾
SC Holding	50,00 %	2 908		9 646	- 6	4 780	⁽³⁾
Eurazur	100,00 %	5 916	- 3 483	3 750		2 433	⁽⁴⁾
OCG	100,00 %	2 005		1 969	33	2 059	1 482
Gespré Europe	40,00 %	2 576	- 1 098	4 732	355	1 902	5 153
RL Finance	18,36 %	1 453		429	- 35	1 541	157 ⁽²⁾
CAT S.A.	100,00 %	1 417	5	5 126	2 964	6 165	14 489
Covéa Solution Prévention	100,00 %	3 482	- 2 357	1 190	- 55	1 125	744
Darva	23,46 %	1 039		13 483	1 014	3 212	20 834
Geci	100,00 %	1 046	- 51	999	- 11	995	225
Autres		94 161	- 83 464				
Total des titres de participation non consolidés enregistrés dans le compte « Actions et titres entreprises liées et Participations »		1 274 525	- 170 012				

(1) Part Groupe

(2) Capitaux propres, résultat et chiffre d'affaires de l'exercice 2014

(3) Capitaux propres, résultat et chiffre d'affaires de l'exercice 2013

(4) Société en liquidation avec perte d'agrément en 2011 – Capitaux propres, résultat et chiffre d'affaires de l'exercice 2011



10.4 • PLACEMENTS REPRÉSENTATIFS DES ENGAGEMENTS EN UNITÉS DE COMPTE

Les placements représentatifs des contrats en unités de compte figurent au bilan en valeur de marché.

(en milliers d'euros)	Valeur au bilan consolidé 2015
Placements immobiliers	59 646
Actions et titres à revenus variables	4 156
Parts d'OPCVM obligataires	97 285
Parts d'autres OPCVM	3 622 716
Obligations et autres titres à revenus fixes	470 996
Total	4 254 799

10.5 • PLACEMENTS DES AUTRES ENTREPRISES

(en milliers d'euros)	2015				
	Valeur brute	Amortissements/ dépréciations Corrections de valeur	Valeur nette	Valeur de réalisation	Plus/moins-valeur latente
Placements immobiliers	14 213	- 535	13 678	28 183	14 505
Actions et titres à revenus variables	132 194	- 40 917	91 277	92 858	1 581
Parts d'OPCVM d'actions	68 348	- 6 492	61 856	76 364	14 508
Obligations et autres titres à revenus fixes	86 477	- 408	86 069	88 043	1 974
Parts d'OPCVM obligataires	15 441	0	15 441	15 441	0
Autres placements	92 663	- 52 613	40 050	40 050	0
Total	409 336	- 100 965	308 371	340 939	32 568

10.6 • TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE

(en milliers d'euros)	Capital social	Capitaux propres	Dont résultat 2015 à 100 %	Valeur au bilan consolidé	
				2015 ⁽¹⁾	2014 ⁽¹⁾
Sociétés d'assurance Non-Vie					
Carma	23 270	84 878	6 363	42 433	
Protec BTP	28 140	50 421	3 229	17 648	16 586
Sociétés d'assurance Vie					
Carma Vie	6 100	9 787	746	4 893	
Sociétés d'assurance Mixte					
Caser ⁽²⁾	647 724	850 622	64 473	170 140	157 458
Sociétés Non Assurance					
3602214 Canada inc.		86 158	8 686	27 236	29 268
Effi Invest ⁽²⁾	19 900	79 496	46 401	65 315	118 625
PHRV					7 842
Total	725 134	1 161 362	129 898	327 665	329 779

(1) Ligne « Titres mis en équivalence » à l'actif du bilan

(2) Groupe présentant des comptes consolidés

NOTE N° 11 CRÉANCES NÉES D'OPÉRATIONS D'ASSURANCE OU DE RÉASSURANCE

11.1 • VENTILATION PAR NATURE

(en milliers d'euros)	2015			2014
	Brut	Provisions	Net	
Primes acquises non émises	189 574		189 574	163 716
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	3 094 830	- 120 289	2 974 541	2 002 573
Créances nées d'opérations de réassurance	218 698	- 7 983	210 715	234 670
Total	3 503 102	- 128 272	3 374 830	2 400 959

11.2 • VENTILATION PAR ACTIVITÉ

(en milliers d'euros)	2015			2014
	Vie	Non-Vie	Total	
Primes acquises non émises	477	189 097	189 574	163 716
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	39 069	2 935 472	2 974 541	2 002 573
Créances nées d'opérations de réassurance	2 131	208 584	210 715	234 670
Total	41 677	3 333 153	3 374 830	2 400 959

11.3 • VENTILATION PAR ÉCHÉANCE

(en milliers d'euros)	2015			Total
	1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Primes acquises non émises	189 574			189 574
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	2 961 613	12 868	60	2 974 541
Créances nées d'opérations de réassurance	210 317	398		210 715
Total	3 361 504	13 266	60	3 374 830

NOTE N° 12 CRÉANCES SUR LES ENTREPRISES DU SECTEUR BANCAIRE

12.1 • VENTILATION PAR NATURE

(en milliers d'euros)	2015			2014
	Brut	Provisions	Net	
Comptes courants et caisse	1 882 758		1 882 758	1 167 783
Total	1 882 758	0	1 882 758	1 167 783

12.2 • VENTILATION PAR ACTIVITÉ

(en milliers d'euros)	2015			2014
	Non-Vie	Vie	Autres	
Comptes courants et caisse	1 345 841	487 778	49 139	1 882 758
Total	1 345 841	487 778	49 139	1 882 758

12.3 • VENTILATION PAR ÉCHÉANCE

(en milliers d'euros)	2015			Total	2014
	1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans		
Comptes courants et caisse	1 882 758			1 882 758	1 167 783
Total	1 882 758	0	0	1 882 758	1 167 783

NOTE N° 13 AUTRES CRÉANCES

13.1 • VENTILATION PAR NATURE

(en milliers d'euros)	2015			2014
	Brut	Provisions	Net	
Personnel et comptes rattachés	1 325		1 325	1 939
État, organismes sociaux	324 350		324 350	202 510
Autres créances	924 494	- 30 272	894 222	925 555
Total	1 250 169	- 30 272	1 219 897	1 130 004

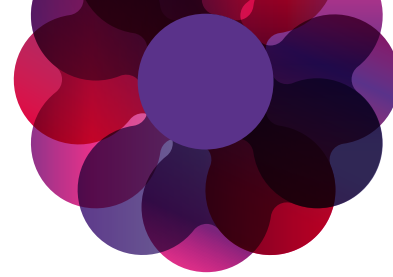
N.B. : Les autres créances incluent le capital souscrit non appelé.

13.2 • VENTILATION PAR ACTIVITÉ

(en milliers d'euros)	2015			Total
	Non-Vie	Vie	Autres	
Personnel et comptes rattachés	1 152	127	46	1 325
État, organismes sociaux	115 623	159 434	49 293	324 350
Autres créances	421 504	140 561	332 157	894 222
Total	538 279	300 122	381 496	1 219 897

13.3 • VENTILATION PAR ÉCHÉANCE

(en milliers d'euros)	2015			Total
	1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Personnel et comptes rattachés	1 315	10		1 325
État, organismes sociaux	323 470	655	225	324 350
Autres créances	834 363	57 931	1 928	894 222
Total	1 159 148	58 596	2 153	1 219 897



NOTE N° 14 AUTRES ACTIFS ET GIE

14.1 • VENTILATION PAR NATURE

(en milliers d'euros)	2015			2014
	Brut	Provisions	Net	
Dépôts et cautionnements	6 986		6 986	6 566
Stock et en-cours				26
Autres immobilisations corporelles	686 660	- 417 245	269 415	228 512
Total	693 646	- 417 245	276 401	235 104

14.2 • VENTILATION PAR ACTIVITÉ DES AUTRES ACTIFS

(en milliers d'euros)	2015			Total
	Non-Vie	Vie	Autres	
Dépôts et cautionnements	6 827	159		6 986
Stocks et en-cours				
Autres immobilisations corporelles	234 003	6 661	28 751	269 415
Total	240 830	6 820	28 751	276 401

14.3 • ACTIFS DES GIE MMA SI, EUROPEX, EUROPAC, EUROPÉENNE DE RÈGLEMENT, COVÉA AIS, COVÉA AGORA, GFMI ET AGSI

(en milliers d'euros)	2015			2014
	Brut	Amortissements	Net	
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	634 100	- 457 500	176 600	197 104
Immobilisations corporelles				
Matériel informatique et autres matériels	154 895	- 121 478	33 417	32 597

NOTE N° 15 COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

(en milliers d'euros)	2015				2014
	Non-Vie	Vie	Autres	Total	
Impôts différés actif	1 035 651	28 541	6 636	1 070 828	1 171 278
Intérêts et loyers courus et non échus	253 023	699 784		952 807	938 614
Frais d'acquisition reportés	506 074	321 774		827 848	744 698
Autres charges à répartir	1 173			1 173	1 548
Charges constatées d'avance	16 518	269	20 328	37 115	34 517
Évaluations techniques de réassurance – actif					205
Autres comptes de régularisation actif	91 016	51 191	26	142 233	138 470
Total	1 903 455	1 101 559	26 990	3 032 004	3 029 330

NOTE N° 16 CAPITAUX PROPRES

16.1 • CAPITAUX PROPRES DU GROUPE

(en milliers d'euros)	Fonds d'établissement	Primes	Réserves consolidées	Résultat	Total fonds propres
Fonds propres au 31.12.2013	1 104 037	3 386	8 690 765	823 572	10 621 760
Affectation du résultat 2013			823 572	- 823 572	0
Résultat de l'exercice 2014				960 553	960 553
Alimentation des fonds propres	4 615				4 615
Écart de conversion			40 315		40 315
Variations de périmètre		2 972	- 2 972		0
Autres			2 501		2 501
Total mouvements	4 615	2 972	863 416	136 981	1 007 984
Fonds propres au 31.12.2014	1 108 652	6 358	9 554 181	960 553	11 629 744
Affectation du résultat 2014			960 553	- 960 553	0
Résultat de l'exercice 2015				1 049 280	1 049 280
Alimentation des fonds propres	4 624				4 624
Écart de conversion			36 101		36 101
Variations de périmètre					0
Autres			- 16 405		- 16 405
Total mouvements	4 624	0	980 249	88 727	1 073 600
Fonds propres au 31.12.2015	1 113 276	6 358	10 534 430	1 049 280	12 703 344



16.2 • INTÉRÊTS MINORITAIRES

(en milliers d'euros)	Réserves consolidées	Résultat	Total fonds propres
Situation au 31.12.2013	52 313	10 974	63 287
Affectation du résultat 2013	10 974	- 10 974	0
Résultat de l'exercice 2014		11 733	11 733
Écarts de conversion	1 839		1 839
Distribution	- 4 735		- 4 735
Variations de périmètre	- 3 522		- 3 522
Autres	5		5
Total mouvements	4 561	759	5 320
Situation au 31.12.2014	56 874	11 733	68 607
Affectation du résultat 2014	11 733	- 11 733	0
Résultat de l'exercice 2015		11 218	11 218
Écarts de conversion	- 36		- 36
Distribution	- 4 947		- 4 947
Variations de périmètre	- 15 017		- 15 017
Autres			0
Total mouvements	- 8 267	- 515	- 8 782
Situation au 31.12.2015	48 607	11 218	59 825

NOTE N° 17 PASSIFS SUBORDONNÉS

(en milliers d'euros)	Échéance			2015	2014
	Moins de 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans		
Entreprise d'assurance					
- Titres participatifs	0	0	143 869	143 869	138 908
- Titres subordonnés remboursables	8 000	0	34 050	42 050	47 050
Total	8 000	0	177 919	185 919	185 958

NOTE N° 18 PROVISIONS TECHNIQUES

18.1 • PROVISIONS TECHNIQUES PAR NATURE

(en milliers d'euros)	2015			2014
	Non-Vie	Vie	Total	
Provisions brutes de cessions en réassurance				
- Provisions pour primes non acquises	2 751 701		2 751 701	2 605 036
- Provisions d'assurance vie		51 396 073	51 396 073	49 380 267
- Provisions pour sinistres à payer	18 358 925	347 349	18 706 274	18 209 788
- Participations aux bénéfices	61 561	2 061 295	2 122 856	1 432 811
- Provisions pour égalisation	923 139	10 575	933 714	883 311
- Provisions mathématiques de rentes	2 026 865		2 026 865	1 827 002
- Provisions techniques contrats en unités de compte		4 285 223	4 285 223	3 597 525
- Autres provisions techniques	191 807	18 332	210 139	210 532
TOTAL	24 313 998	58 118 847	82 432 845	78 146 272
Part des réassureurs dans les provisions techniques				
- Provisions pour primes non acquises	44 995		44 995	75 355
- Provisions d'assurance vie		133 327	133 327	104 710
- Provisions pour sinistres à payer	1 544 984	16 780	1 561 764	1 639 322
- Participations aux bénéfices	4 997		4 997	18
- Provisions pour égalisation	34 650	99	34 749	33 371
- Autres provisions techniques	350 944	454	351 398	287 060
TOTAL	1 980 570	150 660	2 131 230	2 139 836
PROVISIONS TECHNIQUES NETTES			80 301 615	76 006 436

18.2 • VENTILATION DE LA PROVISION (NETTE DE CESSIONS ET RÉTROCESSIONS) POUR PARTICIPATION DES BÉNÉFICIAIRES DE CONTRATS (HORS CONTRATS EN UNITÉS DE COMPTE)

(en milliers d'euros)	2015	2014
Provision exigible	1 972 013	1 286 152
Provision différée inconditionnelle	0	0
Provision différée conditionnelle	145 846	146 641
TOTAL	2 117 859	1 432 793

NOTE N° 19 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES ET PASSIFS ÉVENTUELS

(en milliers d'euros)	Clôture 2014	Variations de périmètre	Écarts de conversion	Dotations	Reprises	Reclassement	Clôture 2015
- Provision pour impôts différés passifs	66 117				- 38 549		27 568
- Provision pour Régime de Retraite et autres engagements sociaux	253 326	- 181		84 640	- 79 499	9 180 ⁽¹⁾	267 466
- Provision sur créances	20 623			8			20 631
- Provision pour contrôles fiscaux et impôts	139 618	189		32 641	- 12 305	- 277	159 866
- Provision engagement filiales, sociétés cédées	48 726			36	- 34 473		14 289
- Écart d'acquisition Passif	0						0
- Autres provisions	98 121	- 2 216	572	24 074	- 55 165	277	65 663
Total	626 531	- 2 208	572⁽²⁾	141 399	- 219 991	9 180	555 483

(1) Reclassement en PRC des IFC couvertes par des contrats d'assurance souscrits auprès de sociétés du Groupe.

(2) Dont prise en compte de l'écart de conversion sur les sociétés suivantes :

- Swinton (558 K€) : monnaie locale livre sterling (cours au 31-12-2015 : 0,7339 / cours au 31-12-2014 : 0,7789)

- CSE Insurance Company (14 K€) : monnaie locale dollar US (cours au 31-12-2015 : 1,0887 / cours au 31-12-2014 : 1,2141)

PASSIFS ÉVENTUELS

MMA Vie AM, en tant qu'ancien administrateur de la banque Le Crédit Martiniquais entre mars 1990 et décembre 1994, est concernée par une procédure engagée par le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution (FGDR) auprès des anciens dirigeants de droit et de fait, commissaires aux comptes et tous les administrateurs du Crédit Martiniquais.

Cette procédure vise à obtenir le remboursement auprès de l'ensemble des parties concernées d'une somme actuellement évaluée à 178,5 M€ correspondant au solde entre les versements effectués par ledit fonds pour combler la situation de la banque et ceux qu'il a pu récupérer.

À la date d'arrêt des comptes 2015 par le Conseil d'Administration et au regard de l'état d'avancement de la procédure à ce jour, aucun élément objectif ne permet d'évaluer le risque financier pesant sur MMA Vie AM avec une probabilité suffisante pour justifier l'enregistrement d'une provision pour risque. Les comptes combinés n'enregistrent aucune opération au titre de ce litige.

NOTE N° 20
DETTES NÉES D'OPÉRATIONS D'ASSURANCE OU DE RÉASSURANCE

20.1 • VENTILATION PAR ACTIVITÉ

(en milliers d'euros)	2015			2014
	Non-Vie	Vie	Total	
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	804 239	89 168	893 407	677 851
Dettes nées d'opérations de réassurance	195 073	1 678	196 751	182 045
Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs	45 158	3 645	48 803	56 713
Total	1 044 470	94 491	1 138 961	916 609

20.2 • VENTILATION PAR ÉCHÉANCE

(en milliers d'euros)	2015			Total
	1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	892 582	816	9	893 407
Dettes nées d'opérations de réassurance	196 226	525		196 751
Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs	48 803			48 803
Total	1 137 611	1 341	9	1 138 961

NOTE N° 21
DETTES ENVERS LES ENTREPRISES DU SECTEUR BANCAIRE

21.1 • VENTILATION PAR ACTIVITÉ

(en milliers d'euros)	2015			Total	2014
	Non-Vie	Vie	Autres		
Dettes envers des établissements de crédit	402 214	51 409	32 188	485 811	523 343
Total	402 214	51 409	32 188	485 811	523 343

21.2 • VENTILATION PAR ÉCHÉANCE

(en milliers d'euros)	2015			Total
	1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Dettes envers des établissements de crédit	485 811			485 811
Total	485 811	0	0	485 811

NOTE N° 22 AUTRES DETTES

22.1 • VENTILATION PAR ACTIVITÉ

(en milliers d'euros)	2015				2014
	Non-Vie	Vie	Autres	Total	
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	103 472	9 604	34 886	147 962	155 078
Personnel et comptes rattachés	257 237	16 308	20 758	294 303	314 666
État et organismes sociaux	248 450	83 138	17 179	348 767	434 815
Autres dettes	246 749	309 885	367 331	923 965	830 419
Total	855 908	418 935	440 154	1 714 997	1 734 978

22.2 • VENTILATION PAR ÉCHÉANCE

(en milliers d'euros)	2015			Total
	1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	85 882	62 080		147 962
Personnel et comptes rattachés	288 905	2 022	3 376	294 303
État et organismes sociaux	348 758	9		348 767
Autres dettes	921 297	2 665	3	923 965
Total	1 644 842	66 776	3 379	1 714 997

NOTE N° 23 COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

(en milliers d'euros)	2015				2014
	Non-Vie	Vie	Autres	Total	
Intérêts et loyers courus et non échus	0	5 469	0	5 469	0
Produits à répartir sur plusieurs exercices	66	161 613	0	161 679	173 101
Autres comptes de régularisation passif	904 518	11 969	15 748	932 235	151 164
Produits constatés d'avance	34 625	0	90	34 715	22 098
Total	939 209	179 051	15 838	1 134 098	346 363

NOTE N° 24 IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

24.1 • DÉTAIL DE LA CHARGE D'IMPÔT

(en milliers d'euros)	2015				2014
	Non-Vie	Vie	Autres	Total	
Charge d'impôt exigible	- 397 858	- 73 705	- 13 243	- 484 806	- 665 726
Charge d'impôt différée	- 45 264	- 16 405	- 3 646	- 65 315	110 768
Total	- 443 122	- 90 110	- 16 889	- 550 121	- 554 958

24.2 • IMPÔTS DIFFÉRÉS

(en milliers d'euros)	2015	2014
Impôts différés issus des décalages temporaires	- 1 044 460	- 1 079 282
Impôts différés issus des retraitements de consolidation	1 200	- 25 879
Total impôts différés enregistrés au bilan	- 1 043 260	- 1 105 161
Dont :		
- actif (comptes de régularisation actif)	- 1 070 828	- 1 171 278
- passif (provisions pour risques et charges)	27 568	66 117

En moins sont positionnés les impôts différés actif.

24.3 • ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPÔT

(en milliers d'euros)	2015	2014
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 060 498	972 287
Amortissements des écarts d'acquisition	- 27 760	- 33 540
Quote-part de résultat des MEE	56 956	18 512
Impôts sur les résultats	- 550 121	- 554 958
Résultat avant impôt	1 581 423	1 542 273
Taux courant d'impôt théorique	38,00 %	38,00 %
Charge d'impôt théorique	- 600 941	- 586 064
Impact des différentiels de taux	12 502	8 146
Impact des différences permanentes	46 507	27 130
Incidence des corrections et autres éléments	- 8 189	- 4 170
Charge d'impôt du Groupe	- 550 121	- 554 958
Taux effectif d'impôt	34,79 %	35,98 %

L'effet des différentiels de taux sur la charge théorique d'impôt représente la différence entre l'impôt calculé au niveau de chaque entité au moyen du taux standard applicable et l'impôt calculé en utilisant le taux en vigueur en France.

Compte tenu de la contribution sociale de solidarité de 3,3 % et de la majoration exceptionnelle d'IS de 10,7 %, le taux d'impôt applicable au titre de l'exercice 2015 s'élève à 38 %.

NOTE N° 25 ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS PAR LES ENTREPRISES D'ASSURANCE

(en milliers d'euros)	2015	2014
ENGAGEMENTS REÇUS	38 780	39 227
ENGAGEMENTS DONNÉS	599 863	368 321
- Avals, cautions et garanties de crédit donnés	451 838	220 069
- Titres et actifs acquis avec engagement de revente		
- Autres engagements sur titres, actifs ou revenus	84 750	79 314
- Autres engagements	63 275	68 938
VALEURS REÇUES EN NANTISSEMENT DES CESSIONNAIRES ET RÉTROCESSIONNAIRES	1 339 496	1 186 331
ENCOURS D'INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME		400 000
VALEURS REMISES PAR DES ORGANISMES REASSURÉS AVEC CAUTION SOLIDAIRE OU AVEC SUBSTITUTION		
VALEURS APPARTENANT À DES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE		
AUTRES VALEURS DÉTENUES POUR COMPTE DE TIERS		

Engagements sur Instruments Financiers à Terme (voir note n° 3.2) souscrits par les entreprises du secteur assurances. Fin de la couverture du portefeuille obligataire contre la hausse des taux par le biais de CAP.



INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET INFORMATIONS SECTORIELLES

NOTE N° 26 PRODUITS FINANCIERS NETS DE CHARGES VIE ET NON-VIE

(en milliers d'euros)	2015			2014
	Activité assurance Non-Vie	Activité assurance Vie	Total	
Revenus des placements	697 143	1 782 675	2 479 818	2 527 701
Autres produits des placements	67 242	75 517	142 759	136 502
Produits provenant de la réalisation des placements	692 053	1 053 374	1 745 427	1 476 101
Ajustements ACAV (plus-values)		205 522	205 522	225 482
Total des produits de placements	1 456 438	3 117 088	4 573 526	4 365 786
Frais internes et externes de gestion des placements et intérêts	- 39 705	- 71 380	- 111 085	- 101 312
Autres charges de placements	- 147 345	- 209 321	- 356 666	- 299 679
Pertes provenant de la réalisation des placements	- 123 012	- 229 750	- 352 762	- 151 196
Ajustements ACAV (moins-values)		- 47 797	- 47 797	- 11 385
Total des charges de placements	- 310 062	- 558 248	- 868 310	- 563 572
Produits financiers nets de charges	1 146 376	2 558 840	3 705 216	3 802 214

NOTE N° 27 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

En 2015, les composantes principales du résultat exceptionnel sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	2015
Contentieux fiscaux et URSSAF	- 21 470
Produit de cessions d'éléments d'actif	- 2 048
Divers	- 25 762
Résultat exceptionnel	- 49 280

NOTE N° 28 CHARGES DE PERSONNEL ET EFFECTIF

	2015	2014
Charges de personnel (en milliers d'euros)	1 482 486	1 455 644
Effectifs	22 544	22 893
- Employés	13 938	14 247
- Cadres	8 606	8 646

Le personnel des GIE d'activité non consolidés du pôle MAAF dont les effectifs s'élèvent à 3 493 ne figure pas dans les données définies ci-dessus.

La confidentialité des rémunérations des dirigeants ne permet pas d'indiquer les rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction de l'entreprise combinante.

Ces effectifs comprennent le personnel des sociétés combinées, consolidées globalement et la quote-part du personnel des sociétés consolidées par intégration proportionnelle au prorata des pourcentages d'intérêts.

NOTE N° 29
INFORMATIONS SECTORIELLES

29.1 • COMPTE TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE

(en milliers d'euros)	2015					2014
	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes	Interactivités	Opérations nettes des éliminations intersectorielles	
Primes acquises	11 507 780	- 843 436	10 664 344	- 5	10 664 339	10 277 037
Primes	11 573 399	- 809 133	10 764 266	- 5	10 764 261	10 378 222
Variation des primes non acquises	- 65 619	- 34 303	- 99 922		- 99 922	- 101 185
Produits financiers nets de charges	827 101		827 101	4 239	831 340	910 304
Produits des placements alloués	827 101		827 101	4 239	831 340	910 304
Autres produits techniques	52 201		52 201	- 21	52 180	68 491
Charges des sinistres	- 7 896 926	416 980	- 7 479 946	3 111	- 7 476 835	- 7 353 865
Prestations et frais payés	- 7 483 878	572 459	- 6 911 419	3 111	- 6 908 308	- 6 917 341
Charges des provisions pour sinistres	- 413 048	- 155 479	- 568 527		- 568 527	- 436 524
Charges des autres provisions techniques	- 197 262	57 057	- 140 205		- 140 205	- 119 699
Participation aux résultats	- 39 008	3 553	- 35 455		- 35 455	- 18 762
Frais d'acquisition et d'administration	- 2 542 941	51 914	- 2 491 027	99 213	- 2 391 814	- 2 255 300
Frais d'acquisition	- 1 540 112		- 1 540 112	70 207	- 1 469 905	- 1 376 854
Frais d'administration	- 1 002 829		- 1 002 829	29 006	- 973 823	- 932 294
Commissions reçues des réassureurs		51 914	51 914		51 914	53 848
Autres charges techniques	- 358 906		- 358 906	22 807	- 336 099	- 314 097
Variation de la provision d'égalisation	- 38 409	1 626	- 36 783		- 36 783	- 14 164
Résultat technique Non-Vie	1 313 630	- 312 306	1 001 324	129 344	1 130 668	1 179 945
Participation des salariés			- 39 691		- 39 691	- 70 241
Produits nets des placements hors part du compte technique			315 537	- 501	315 036	314 976
Résultat de l'exploitation courante			1 277 170	128 843	1 406 013	1 424 680
Transferts intersectoriels				- 128 843	- 128 843	- 135 883
Résultat de l'exploitation courante économique			1 277 170	0	1 277 170	1 288 797



29.2 • COMPTE TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE

(en milliers d'euros)	2015					2014
	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes	Interactivités	Opérations nettes des éliminations intersectorielles	
Primes	5 754 859	- 84 488	5 670 371	- 10 371	5 660 000	5 398 436
Produits des placements	2 912 849		2 912 849	- 1 283	2 911 566	2 681 106
Ajustements ACAV (plus-values)	205 522		205 522		205 522	225 484
Autres produits techniques	47 595		47 595	- 12 724	34 871	36 464
Charges des sinistres	- 4 293 001	29 345	- 4 263 656	- 16	- 4 263 672	- 4 117 250
Prestations et frais payés	- 4 376 881	30 824	- 4 346 057	- 16	- 4 346 073	- 3 982 916
Charges des provisions pour sinistres	83 880	- 1 479	82 401		82 401	- 134 334
Charges des provisions techniques	- 1 398 562	28 895	- 1 369 667	9 014	- 1 360 653	- 1 304 357
Provisions d'assurance Vie	- 711 661	28 618	- 683 043	9 014	- 674 029	- 727 945
Provisions sur contrats en unités de compte	- 681 955		- 681 955		- 681 955	- 573 771
Autres provisions techniques	- 4 946	277	- 4 669		- 4 669	- 2 641
Participation aux résultats	- 2 010 424	97	- 2 010 327		- 2 010 327	- 1 962 211
Frais d'acquisition et d'administration	- 281 121	3 250	- 277 871	- 91	- 277 962	- 274 576
Frais d'acquisition	- 172 605		- 172 605	- 26	- 172 631	- 168 978
Frais d'administration	- 108 516		- 108 516	- 65	- 108 581	- 109 326
Commissions reçues des réassureurs		3 250	3 250		3 250	3 728
Autres charges techniques	- 76 150		- 76 150	- 218	- 76 368	- 65 135
Charges des placements	- 524 228		- 524 228	13 777	- 510 451	- 318 271
Ajustements ACAV (moins-values)	- 47 797		- 47 797		- 47 797	- 11 385
Produits des placements transférés	- 131 737		- 131 737	- 5 222	- 136 959	- 142 862
Résultat technique Vie	157 805	- 22 901	134 904	- 7 134	127 770	145 443
Participation des salariés			- 1 085		- 1 085	- 1 047
Produits nets des placements hors part du compte technique			131 737	5 222	136 959	142 862
Résultat de l'exploitation courante			265 556	- 1 912	263 644	287 258
Élimination des opérations intersectorielles				1 912	1 912	- 3 868
Résultat de l'exploitation courante économique			265 556	0	265 556	283 390

29.3 • RÉSULTAT DES AUTRES ACTIVITÉS

(en milliers d'euros)	2015			2014
	Net	Interactivités autres	Opérations nettes des éliminations intersectorielles	
Chiffre d'affaires	512 718	- 144 392	368 326	374 897
Autres produits d'exploitation	5 822	- 520	5 302	3 246
Charges d'exploitation	- 489 599	15 229	- 474 370	- 505 920
Résultat d'exploitation	28 941	- 129 683	- 100 742	- 127 777
Charges et produits financiers	66 917	2 752	69 669	62 106
Résultat de l'exploitation courante	95 858	- 126 931	- 31 073	- 65 671
Élimination des opérations intersectorielles		126 931	126 931	139 751
Résultat de l'exploitation courante économique	95 858	0	95 858	74 080



29.4 • PROVISIONS TECHNIQUES PAR CATÉGORIE

29.4.1 • PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES VIE PAR CATÉGORIE

(en milliers d'euros)	Affaires directes					
	Contrats de capitalisation PU/VL	Contrats de capitalisation CP	Assurance Individuelle Prévoyance	Assurance Individuelle Épargne PU/VL	Assurance Individuelle Épargne CP	Assurance Collective Prévoyance
Provisions pour sinistres Vie	17 320	725	22 058	238 284	34 031	16 244
Provisions assurance Vie	1 039 999	4 733	72 055	47 852 835	1 886 036	126 160
Provisions égalisation Vie			1	198		1 484
Provisions techniques en unités de compte Vie						
Participation aux bénéfices	3 697		2 866	2 034 483	17 967	716
Autres provisions techniques Vie			6 177	620	3 613	
Total	1 061 016	5 458	103 157	50 126 420	1 941 647	144 604

29.4.2 • PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES NON-VIE PAR CATÉGORIE

(en milliers d'euros)	Affaires directes						
	Dommages corporels		Automobile		Dommages aux biens		Catastrophes naturelles
	Contrats individuels	Contrats collectifs	R.C.	Dommages	Particuliers	Professionnels	
Provisions pour P.N.A. Non-Vie	199 747	42 588	315 414	752 155	592 991	178 544	55 049
Provisions pour sinistres Non-Vie	402 143	200 708	7 229 150	1 117 494	1 452 308	1 485 556	254 602
Provisions d'égalisation Non-Vie		89 605		29 979	242 430	45 386	35 001
Participations aux bénéfices		4 168		22 244		20	
Autres P.T. Non-Vie	84 661	366 512	1 505 722	36 941	69 383	42 609	28
Total	686 551	703 581	9 050 286	1 958 813	2 357 112	1 752 115	344 680

Affaires directes									
Assurance Collective Épargne	Assurance en unités de compte PU/VL	Assurance en unités de compte CP	PERP	Dommages Corporels Contrats Individuels	Dommages Corporels Contrats Collectifs	Pertes pécuniaires	Total Affaires directes	Acceptations	Total
4 705	1 447	407	48	9 702	8		344 979	2 370	347 349
277 179	1 135		134 909	1 032			51 396 073		51 396 073
8 892							10 575		10 575
	3 952 436	310 068	22 719				4 285 223		4 285 223
118	- 62		1 510				2 061 295		2 061 295
2 118	4 006			1 774			18 308	24	18 332
293 012	3 958 962	310 475	159 186	12 508	8		58 116 453	2 394	58 118 847

Affaires directes											
R.C. générale	Protection juridique	Assistance	Pertes pécuniaires diverses	Transport	Construction		Crédit caution	LPS	Total Affaires directes	Acceptations	Total
					Dommages	R.C.					
40 547	78 290	65 467	69 919	15 880	1 407	20 971	3 964	278 700	2 711 633	40 068	2 751 701
1 723 954	197 050	11 254	82 005	150 147	589 913	2 772 491	16 362	41 836	17 726 973	631 952	18 358 925
34			34 015	4 517				1	480 968	442 171	923 139
	2 089	2 552	22 495	260				7 733	61 561		61 561
70 838	7		2 629	1 918				230	2 181 478	37 194	2 218 672
1 835 373	277 436	79 273	211 063	172 722	591 320	2 793 462	20 326	328 500	23 162 613	1 151 385	24 313 998

29.5 • VENTILATION CHIFFRE D'AFFAIRES

PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(en millions d'euros) Primes acquises	France	Europe	Amérique	Afrique	Asie	Total
2014	14 394	2 020	122			16 536
2015	14 646	2 459	147			17 252

PAR NATURE DE GARANTIE

(en millions d'euros) Primes acquises	VIE												Total général	
	Affaires directes										PERP	Total		Accep- tations
	Contrat de capitalisation		Assurance individuelle			Assurance collective		Unités de compte		Total				
	PU/VL	CP	Pré- voyance	Épargne PU/VL	Epargne CP	Pré- voyance	Épargne	PU/VL	CP		PERP	Total		Accep- tations
2014	134	1	117	4 261	149	85	39	622	19	20	5 447	7	5 454	
2015	269	1	122	4 113	139	83	25	950	20	21	5 743	1	5 744	
% Total général 2015	4,68	0,02	2,12	71,61	2,42	1,44	0,43	16,54	0,35	0,37		0,02	100,00	

(en millions d'euros) Primes acquises	Non-Vie											Total général	
	Affaires directes										Total		Accep- tations
	Dommages corporels		Automobile		Dommages aux biens		R.C.	Trans- port	Construc- tion	Autres			
	Indivi- duals	Collec- tifs	R.C.	Dom- mages	Particu- liers	Profes- sionnels					Total		
2014	1 301	639	1 336	3 012	1 783	982	322	69	386	967	10 797	285	11 082
2015	1 297	692	1 342	3 148	1 819	1 155	329	58	388	968	11 196	312	11 508
% Total général 2015	11,27	6,01	11,66	27,35	15,81	10,04	2,86	0,50	3,37	8,41		2,71	100,00

Rapport des COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES COMBINÉS EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes combinés de la SGAM Covéa, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes combinés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes combinés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes combinés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes combinés. Il consiste également à apprécier les principes comptables

suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes combinés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la combinaison.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne les points suivants :

- Votre groupe réalise des tests de dépréciation sur les écarts d'acquisition et les actifs incorporels inscrits à l'actif de son bilan.

Nous avons procédé à l'appréciation des méthodes d'évaluation de ces actifs mises en œuvre par votre société et décrites dans la note 2.2 de l'annexe aux comptes, et, sur la base des éléments disponibles à

ce jour, procédé à des tests pour vérifier l'application de ces modalités et la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles établies par votre groupe.

Nos travaux nous ont permis d'apprécier la cohérence des hypothèses retenues ainsi que l'application des modalités d'évaluation.

- Certains postes techniques propres à l'assurance et à la réassurance, à l'actif et au passif des comptes combinés de votre groupe, sont estimés selon des modalités réglementaires et en utilisant des données statistiques et des techniques actuarielles. Il en est ainsi notamment des provisions techniques, des frais d'acquisition et chargements commerciaux reportés, dont les modalités de détermination sont indiquées dans les notes 3.6 et 3.8 de l'annexe.

Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues dans les modèles de calcul utilisés, au regard notamment de l'expérience de votre groupe, de son environnement réglementaire et économique, ainsi que de la cohérence d'ensemble de ces hypothèses.

- Les actifs financiers et immobiliers sont évalués et dépréciés selon les principes applicables à chaque catégorie, décrits dans la note 3.1 de l'annexe.

Nous avons examiné les modalités de recensement des expositions à risques du groupe, ainsi que les modalités de valorisation et de dépréciation des instruments financiers.

Nous avons apprécié le caractère raisonnable des valorisations et des dépréciations qui en résultent en fonction de la situation de ces actifs et de la volatilité des marchés financiers.

Nous avons par ailleurs vérifié le caractère approprié de l'information fournie dans les notes relatives aux placements financiers de l'annexe aux comptes combinés.

- Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés selon les modalités décrites en annexe aux comptes combinés au paragraphe 3.10.

Nous nous sommes assuré que les hypothèses retenues étaient cohérentes avec les projections fiscales issues des prévisions établies par le groupe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes combinés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes combinés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Courbevoie, le 3 juin 2016

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Michel Laforce

Mazars

Nicolas Dusson

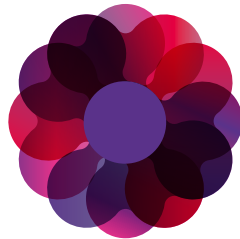
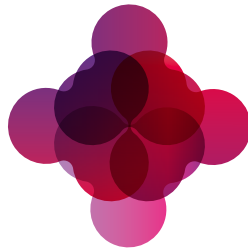
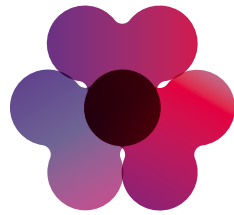
Conception, Création & Réalisation :
TERRE DE SIENNE

Document édité par la Direction
de la Communication externe et institutionnelle Covéa
Tél. : + 33 (0)1 55 50 65 10
E-mail : contact@covea.fr



Ce document a été imprimé sur un papier couché 100 % recyclable et biodégradable, fabriqué à partir de pâtes blanchies ECF (*Elemental Chlorine Free*) dans une usine européenne certifiée ISO 9001 (pour sa gestion de la qualité), ISO 14001 (pour sa gestion de l'environnement), PEFC (pour l'utilisation de papiers issus de forêts gérées durablement) et accréditée OHSAS 18001 (pour la sécurité et la santé).

www.covea.eu



www.covea.eu

SOCIÉTÉ DE GROUPE D'ASSURANCE MUTUELLE
régie par le code des assurances
RCS Paris 450 527 916
86-90, rue Saint Lazare – 75009 Paris



L'ENGAGEMENT MUTUEL